



L'EXPRESS POLITIQUE

UN GROUPE S'ÉLÈVE CONTRE LA SOCIÉTÉ DISTINCTE

La National Citizens Coalition, groupe de pression basé à Toronto qui affirme représenter 40 000 personnes, lance une série de messages publicitaires à la radio pour faire connaître son opposition à la notion de société distincte pour le Québec. Les messages seront diffusés à Vancouver, Calgary, Toronto et Ottawa, et une version française sera diffusée à Montréal, a déclaré hier le président de l'organisme, David Somerville. Accorder au Québec le statut de société distincte signifierait, dit-il, que la citoyenneté d'un Québécois est plus importante que la citoyenneté d'un Canadien hors Québec. Il ajoute que la plupart des gens, au Canada anglais, en ont plein le dos des traitements particuliers accordés au Québec.

D'après PC

DÉCENTRALISER NE SUFFIT PAS, SOUTIENT BÉLANGER

La décentralisation des pouvoirs ne sera pas suffisante pour régler la question du Québec : les politiciens du Canada anglais devront aussi s'attaquer aux sources constitutionnelles du problème, soit le rapatriement unilatéral de la constitution, en 1982, a prévenu hier le président du comité du NON, M. Michel Bélanger. « Si vous offrez simplement un nouvel équilibre dans les relations fédérales-provinciales, c'est certes très important, mais ce n'est pas suffisant pour faire disparaître l'insatisfaction du Québec », a expliqué M. Bélanger, hier, lors d'une allocution devant le Canadian Club de Toronto. « Qu'elle soit justifiée ou non, cette insatisfaction existe et si vous ne reconnaissez pas le problème, vous ne le résoudrez pas », a-t-il dit. Selon lui, la solution devra contenir les principes suivants : une reconnaissance du caractère distinct du Québec et l'engagement que rien ne sera changé dans la constitution sans le consentement du Québec.

D'après PC

WELLS INVITE PARIZEAU

Les premiers ministres provinciaux pourraient bientôt se rencontrer à l'occasion d'un sommet portant sur les demandes du Québec. Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, a indiqué hier avoir lancé cette invitation à tous ses homologues provinciaux, dont Jacques Parizeau. Il a confié que M. Parizeau « m'a fait connaître sa position du moment. D'ici à ce que je lui revoie, de même qu'aux autres, je considère que je n'ai pas à en parler ». Un porte-parole du gouvernement, Hélène Laurin, a confirmé que le premier ministre Parizeau avait reçu chez lui un coup de fil de Clyde Wells, mais qu'elle ne connaissait pas les détails de la conversation. Dans un communiqué publié à l'issue de leur récente réunion en Saskatchewan, les premiers ministres ont dit vouloir « réexaminer les options dont dispose le Canada ».

D'après PC

MME BEAUDOIN RÉPOND À TRUDEAU

La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, a réfuté, hier, l'affirmation de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau selon laquelle René Lévesque aurait laissé tomber ses alliés provinciaux, en 1981, peu avant le rapatriement unilatéral de la Constitution par Ottawa. Après une allocution devant les membres de l'Association des câblodistributeurs du Québec, Mme Beaudoin a ajouté, en réponse à des questions de journalistes, que si la constitution de 1982 était si alléchante pour le Québec, l'ex-premier ministre Robert Bourassa aurait eu tout le loisir de la signer au cours des neuf années de pouvoir du gouvernement libéral. « Franchement, je pense que c'est assez clair ce qui s'est passé en 1982. C'est M. Lévesque qui a été carrément trahi, par Roy Romanow et Jean Chrétien en particulier. On sait ce qui s'est passé, M. Lévesque l'a raconté, ce sont des faits et la réalité. « Et la preuve que c'est vrai ? Personne n'a signé cette constitution de 1982. M. Bourassa aurait eu le temps pendant neuf ans au pouvoir. Les libéraux ont refusé de le faire parce qu'ils ont trouvé que ce n'était pas correct et sur le fond et sur la forme. »

D'après PC

Trudeau réproouve encore la décentralisation

Il met le résultat référendaire au compte des « menteries » de Bouchard
L'échec de Meech est l'oeuvre de Canadiens français, soutient-il

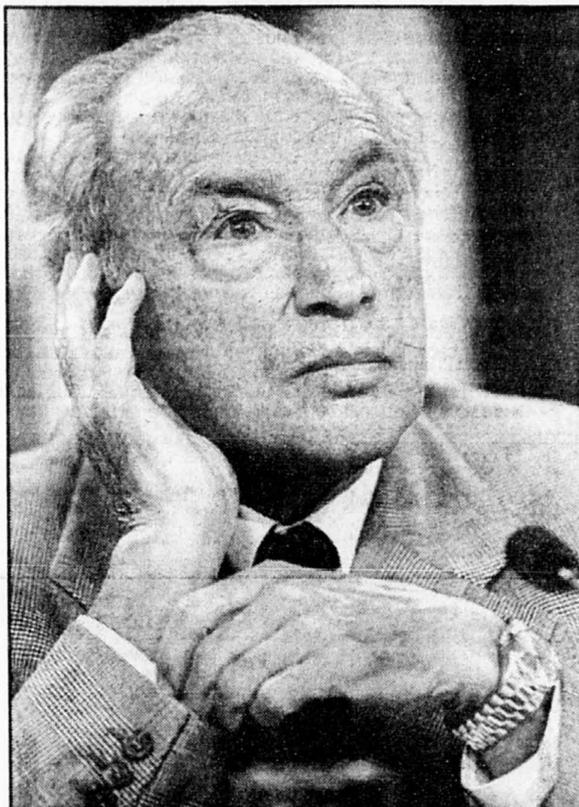
CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Pour l'ancien premier ministre du Canada Pierre Trudeau, le résultat serré du référendum du 30 octobre résulte de « menteries » des ténors souverainistes, en particulier Lucien Bouchard, sur l'histoire récente du Canada, plutôt que de la soif inassouvie des Québécois pour des changements à la fédération canadienne.

Il estime de surcroît que le projet, évoqué par le gouvernement Chrétien et par plusieurs provinces, de décentraliser le Canada pour moderniser le fédéralisme dans le sens des aspirations d'autonomie du Québec mènerait encore plus rapidement la fédération à sa perte.

Muet pendant toute la campagne référendaire, Pierre Trudeau s'est ainsi soudainement rattrapé hier au cours d'une conférence de presse octavoiise, réfutant aussi bien les diagnostics de ses adversaires souverainistes sur l'inconfort du Québec au sein du Canada que les prescriptions de ses héritiers fédéralistes pour y remédier. Destinée en principe à lancer un nouvel ouvrage sur la politique étrangère qu'il a pratiquée pendant qu'il était au pouvoir, l'événement a porté presque exclusivement sur le récent référendum québécois et ses conséquences.

M. Trudeau a précisé que s'il s'est « assis sur ses mains » pendant toute la récente campagne référendaire, c'est parce que la stratégie fédéraliste le voulait ainsi. « J'ai respecté la stratégie et je pensais qu'elle était bonne », a-t-il expliqué en précisant que les choses se sont gâtées pour son camp seulement « quand M. Bouchard, qui est entré en action dans la dernière quinzaine de la campagne, a conté beau-



Muet durant la campagne référendaire, l'ex-premier ministre Pierre Trudeau a donné hier une conférence de presse.

coup de menteries à propos des faits qui entourèrent le rapatriement de 1982, de l'accord du lac Meech et de ce qu'il appelle la nuit des longs couteaux ».

« La seule façon de faire une différence, ça aurait été de réfuter quotidiennement la

falsification de l'histoire avec laquelle M. Bouchard a rempli ses discours, a-t-il ajouté. Je ne pense pas qu'on l'a assez fait. »

L'ancien premier ministre du Canada n'a laissé planer aucun doute sur son opinion quant à la décentralisation comme remède aux maux de

la fédération. Il est contre. « Si nous décentralisons davantage, les provinces riches auront de bons services parce qu'elles ont une plus grande assiette fiscale et les provinces pauvres n'auront pas les moyens d'en avoir et c'est une meilleure recette pour briser le pays que le séparatisme, affirme-t-il. Si le gouvernement fédéral donne quoi que ce soit, il devra obtenir quelque chose en retour des provinces. S'ils ne jouent pas ce jeu-là, le Canada est fini. »

Mais c'est surtout sa version de l'histoire récente du Québec et du Canada qu'il voulait confronter hier à l'interprétation qu'a notamment véhiculée le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, pendant la récente campagne.

En français comme en anglais, le sujet l'a amené à faire de longue digressions d'abord sur les circonstances de l'échec de Meech, puis sur celles du rapatriement de la constitution, en 1982.

Symptôme du soi-disant effet Bouchard, l'ancien premier ministre sollicitait littéralement les occasions de s'exprimer sur ce sujet en français. « Je devrais dire tout cela en français parce que, peut-être que les anglophones ne distordent pas autant les faits que les séparatistes », a-t-il ainsi lancé au sujet d'une explication sur le débat de Meech.

Et encore : « Y'a personne qui veut me demander en français ce que je pense de M. Bouchard ! »

Sur le rapatriement de la constitution, Pierre Trudeau a de nouveau longuement insisté pour expliquer que, loin d'être abandonné par ses alliés des autres provinces, l'ancien premier ministre René Lévesque les a « trahis » lors de la séance de négociations qui a mené à la décision de rapatrier la constitution sans l'accord du gouvernement québécois.

« M. Chrétien n'était pas là pendant cette nuit-là. Ce n'est pas lui qui a fabriqué une entente », a-t-il également expliqué. Quant à l'échec du lac Meech, il résulte, selon lui, presque exclusivement de l'oeuvre de Canadiens français. Il cite à l'appui de sa thèse sa propre opposition à l'accord, celles de la CSN, de la Société Saint-Jean-Baptiste et du Parti québécois.

« Alliance Québec, qui parle pour le Canada anglais au Québec, a appuyé l'accord. On peut dire qu'à la fin, deux petites provinces se sont opposées à son adoption. Mais le Canada anglais appuyait massivement l'accord du lac Meech, affirme-t-il pour conclure : « C'est un mythe de croire que le rejet de Meech était une giflette du Canada anglais au Canada français. C'est exactement le contraire qui s'est passé. »

Et il cite à l'appui la mise en chantier du rapport Allaire quatre mois avant l'échec de Meech pour démontrer que son adoption aurait mené au démantèlement éventuel de la fédération canadienne.

« C'était seulement la première phase. M. Bourassa n'appuyait pas vraiment l'accord du lac Meech, il appuyait Meech plus », soutient-il.

Interrogé par une journaliste anglophone qui voulait savoir s'il était d'accord avec le diagnostic de la vice-première ministre, Sheila Copps, voulant que le mouvement souverainiste soit foncièrement raciste, M. Trudeau a convenu que le nationalisme québécois avait évolué au fil des années pour devenir un nationalisme plus territorial qu'éthnique. « Pour certains d'entre eux, le territoire est essentiellement contrôlé par un groupe linguistique, un groupe ethnique et les francophones du Québec sont, en quelque sorte, mieux que les autres », estime-t-il néanmoins.

Le Canada n'a pas compris et le Québec se dirige vers la séparation, selon Jean-Marc Léger

MARIO FONTAINE

Le Canada anglais n'a rien compris de ce qui s'est passé au Québec lors du référendum. Pour lui c'est une victoire du NON, donc on passe à autre chose. Pourtant, si aucun changement substantiel n'est proposé aux Québécois d'ici deux ans, la souveraineté devient quasi inéluctable.

Tel est le constat qu'a dressé hier le sondeur Jean-Marc Léger, un semaine jour pour jour après que les électeurs aient donné une courte victoire à l'option fédéraliste. Avec force tableaux, le président de Léger & Léger soutient que si les Québécois sont prêts à donner une dernière chance au fédéralisme, ils ne se contenteront pas de réformes cosmétiques, de concepts symboliques comme celui de la société distincte.

Or, a-t-il expliqué devant le Cercle canadien de Montréal, les échos qui nous parviennent d'Ottawa et des autres provinces indiquent que le message envoyé par 49,4 p. cent des Québécois n'a pas été reçu dans le reste



Jean-Marc Léger, président de Léger & Léger

du Canada. Plusieurs premiers ministres ont déjà tenu leurs promesses de changement, faites dans les derniers jours de la campagne référendaire au moment où on lançait un « grand cri d'amour » aux Québécois. Ceux-ci réclament qu'on satisfasse leurs revendications. Au lieu de leur répondre, leurs partenaires mettent dans le même sac les

problèmes des provinces de l'Ouest, des Maritimes ou encore des autochtones. « Dans une perspective canadienne, cette réaction se comprend, explique Jean-Marc Léger. Mais les Québécois veulent du concret. Les grandes scènes d'amour, ça ne marchera pas deux fois. »

Une tendance de fond Beaucoup, hors Québec, croient que la force du OUI est due essentiellement à la présence de Lucien Bouchard dans la campagne. Dans les faits, c'est le quatrième scrutin de suite où les forces souverainistes obtiennent autour de 50 p. cent des voix. Il s'agit d'un phénomène beaucoup plus profond que l'impact Bouchard, estime M. Léger.

Selon lui, 43,6 p. cent des Québécois veulent rester Canadiens, quel qu'en soit le prix. 32,8 p. cent veulent un Québec souverain, quel qu'en soit le prix. C'est la balance qui décidera de l'avenir. Des gens qui, lundi dernier, ont en bonne partie voté OUI.

Le Canada a gagné un répit de deux ans le 30 octobre, dit-il. La balle est dans

son camp, il doit maintenant proposer une modification fondamentale des structures, pense Jean-Marc Léger. Une plus grande décentralisation, par exemple. Mais si toutes les provinces passent dans le même moule, cela pourrait échouer : le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas nécessairement sur le même pied, selon lui.

« Si la tendance se maintient, le Québec deviendra souverain », assurait hier M. Léger après avoir constaté que le désir de changement constitutionnel des Québécois ne trouve pas son équivalent chez leurs voisins. Si on sondait les Québécois aujourd'hui, le OUI obtiendrait autour de 52 p. cent d'appuis compte tenu des réactions du Canada anglais depuis une semaine, croit le sondeur. Léger & Léger plaçait le OUI et le NON à égalité à trois jours du référendum, une prédiction d'une grande précision. CROP et SOM avaient elle aussi été très pointues dans leurs pronostics.

Landry a réclamé la reconnaissance du Québec auprès des ambassadeurs le jour du référendum

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement Parizeau était tellement convaincu de l'emporter au référendum du 30 octobre que le jour même le titulaire des Affaires internationales, Bernard Landry, avait transmis une lettre à tous les ambassadeurs en poste à Ottawa pour demander que leur pays reconnaisse le Québec.

« Lorsque l'Assemblée nationale du Québec aura proclamé la souveraineté du nouvel État, le moment sera venu de le reconnaître, sans que ce geste mette en péril de bons rapports avec le reste du Canada », écrivait M. Landry dans sa missive dont La Presse a obtenu copie.

Tout comme le plan fort détaillé des réactions prévues pour calmer les marchés financiers dans l'éventualité d'une victoire souverainiste, la lettre de M. Landry montre à quel point le premier ministre Parizeau et ses conseillers tablaient sur une victoire du OUI, la semaine dernière.

Bien plus que le soir du 30 octobre — où la courte victoire du NON a donné prise à des projets de match revanche — M. Landry insistait sur le caractère irréversible d'une simple pluralité des voix. « Il est clair dans notre esprit que la règle du 50 p. cent plus une voix s'applique à ce référendum comme à toute consultation de cette nature. Cette règle constitue la base même de la démocratie à laquelle se

rallient tous ceux qui y croient et la défendent », écrivait M. Landry.

À ces « observateurs privilégiés » de la scène québécoise, M. Landry rappelait que « dans les premières semaines tout indiquait une victoire du NON » mais que depuis la mi-octobre, peu de temps après l'entrée en scène de Lucien Bouchard, « on assiste à une nette remontée du OUI au point où on peut être en droit d'affirmer que la proposition du gouvernement a de bonnes chances d'être acceptée. »

Dès que les résultats seraient connus, le Québec s'attendait à ce que les pays représentés au Canada « prennent acte publiquement de la volonté que les Québécois et Québécoises auront démocratiquement exprimée relativement à leur avenir. »

Garcia quitte la présidence du conseil de l'UQAM

MARIO FONTAINE

Claude Garcia abandonne la présidence du conseil de l'Université du Québec à Montréal. Il était déjà suspendu de cette fonction pour avoir déclaré, dans un rallye du NON, que les fédéralistes ne devaient pas seulement remporter la victoire au référendum, ils devaient « écraser ».

Le controversé patron de la Standard Life a transmis sa lettre de démission au recteur de l'UQAM hier, une semaine après que le NON, loin de remporter une victoire écrasante, ait au contraire enlevé la mise de justesse. En fonction depuis cinq ans, le président bénévole de l'UQAM se rend ainsi aux souhaits exprimés par les étudiants, les professeurs et les chargés de cours de l'institution.

Dans la lettre datée du deux novembre qu'il a envoyée hier à Claude Corbo, M. Garcia ne dit cependant mot du tollé que sa sortie avait provoqué dans l'institution. Il insiste en revanche longuement sur la suspension que lui avait imposée le Conseil de l'UQAM à la suite de son discours du 24 septembre :

« Voulaient exprimer le souhait ultime que les résultats du référendum soient clairs et non équivoques, j'avais alors employé des mots qui, je le reconnais, n'étaient peut-être pas les plus adéquats. Pour la vaste majorité des Québécois et des Québécoises, les excuses que j'ai présentées publiquement et sincèrement par la suite ont été suffisantes pour tourner la page. Seul le Conseil de l'UQAM ne l'entend pas ainsi. »

« La rigidité du Conseil de l'UQAM à mon égard m'incline à penser qu'il tente de brimer ma liberté d'expression. Pourtant, j'ai toujours défendu la liberté de parole de chacun des membres de la communauté universitaire à titre de président du Conseil d'administration. »

Selon le sondeur Jean-Marc Léger, qui donnait une conférence hier, c'est après la sortie de M. Garcia que l'impact du milieu des affaires dans la campagne a commencé à décliner.

Le mot du jour
CONCOURS
La Presse

DANS LA PRESSE AUJOURD'HUI

ON Y GAGNE, ON Y GAGNE

Tous les détails dans le cahier Économie

Deux billets d'avion pour une destination de votre choix desservie par Air Canada, d'une valeur de 1 000 \$!



Cols bleus : l'argent des autres

Fin de l'accalmie. A quelques jours de la publication des conclusions des médiateurs censés recueillir les pots cassés entre Montréal et ses cols bleus, ces derniers ont décidé de suspendre le cessez-le-feu et de se remettre en grève.

La reprise des hostilités survient à la veille des premières bordées de neige et risque de perturber drôlement la vie de la métropole. A la lecture du rapport de médiation, qui a finalement été rendu public vendredi, on comprend cependant que la stratégie syndicale ne répond pas qu'à des impératifs climatiques.

Selon son habitude, le syndicat n'a pas jugé opportun d'expliquer publiquement son étonnante décision. Mais les recommandations des médiateurs lui sont à ce point favorables qu'une interprétation s'impose: si les cols bleus ont choisi ce moment précis pour reprendre leurs moyens de pression, c'est qu'ils ont eu vent de ce qui s'en venait et ont voulu forcer Montréal à accepter une proposition qui leur donne raison quasiment sur toute la ligne.

Le conflit des cols bleus pourrait durer deux ans. Auparavant, la Ville avait accepté de réduire de deux heures et demie la semaine de travail de ses 4 000 employés manuels sans baisse de salaire équivalente. Le syndicat voulait plus: la semaine de 35 heures réparties sur quatre jours et sans révision salariale. De son côté, l'administration souhaitait abolir le plancher d'emploi qui l'oblige à garder tout son monde au travail, même quand ce n'est pas nécessaire.

C'est sur ces deux pierres d'achoppement que l'ex-maire

Jean Doré s'était cassé les dents. Il y a un an, une nouvelle équipe prenait les rênes de l'hôtel de ville, avec l'intention de tout régler en deux temps trois mouvements. Le maire Pierre Bourque avait cru que, par amour désintéressé pour leur ville, les cols bleus consentiraient à un truc quelconque. Le résultat ne s'est pas fait attendre: la nouvelle façon de négocier s'est heurtée contre un mur.

Que dit le rapport de médiation? Constatant que les relations de travail entre les cols bleus et la Ville sont au plus froid, il suggère de recréer un climat de travail plus sain. Comment? En comprimant la semaine de travail selon le vœu du syndicat. Et en maintenant le plancher d'emploi, qui serait progressivement réduit au fil de l'attrition. La Ville ne gagnerait que sur un point: elle ne serait plus tenue d'exiger que ses sous-traitants paient leurs employés au tarif des cols bleus.

Les conciliateurs semblent avoir fait le pari suivant. Pour l'avenir, il est absolument essentiel de restaurer un climat de confiance entre les deux parties. Le seul moyen d'y parvenir, c'est de donner raison au syndicat. Par la suite, il acceptera de mettre ses pendules à l'heure, de reconnaître que l'époque n'est plus à la confrontation perpétuelle et de s'asseoir avec les patrons pour trouver, via la concertation, les meilleurs moyens d'améliorer le service tout en réduisant les dépenses publiques.

Ce pari est pour le moins hasardeux. Mais il est également difficile à tenir pour une administration qui, avant de récolter les fruits de la concertation, devra faire face à des échéances budgétaires imminentes. Et qui a un avis de grève sur les bras.

On le sait, Montréal se trouve dans une situation financière

précaire. Les promesses de nouveau pacte fiscal paraissent bien incertaines, d'autant plus que l'auteur de cet engagement solennel, en l'occurrence Jacques Parizeau, s'appête à quitter la vie politique. Par ailleurs, tout indique que la Ville se dirige vers une nouvelle crise de l'immobilier. Sa marge de manoeuvre est « minuscule ».

Les cols bleus forment le tiers des effectifs municipaux. Leurs conditions de travail sont déjà supérieures à celles de leurs confrères dans la fonction publique provinciale. Dans l'espoir d'une pacification à moyen terme, les médiateurs suggèrent de les améliorer davantage, tout en refusant à la Ville l'outil qui lui aurait permis de réaliser des économies immédiates: l'abolition du plancher d'emploi.

On peut reprocher à l'administration d'avoir perdu du temps en improvisation. Mais le fond de l'histoire demeure le même: les médiateurs de Québec viennent de placer Montréal dans une situation impossible. Si elle rejette leurs recommandations, la Ville devra porter tout l'odieux du geste. Si elle l'accepte, elle reste prise avec un énorme boulet budgétaire.

Québec a rejeté tous les appels à l'aide de Montréal dans ce conflit, lui refusant le recours au lock-out ou à une loi spéciale. On a tout misé sur la médiation, avec le résultat aberrant que l'on voit. Le gouvernement n'avait pas eu autant d'égards pour ses propres employés, qui ont vu leurs conditions de travail s'anémier à coups de décrets. Il est vrai qu'il s'agissait alors de préserver les coffres de l'État. A croire que du point de vue de la capitale, à Montréal, ce n'est que l'argent des autres...

Agnès GRUDA



Quelle justice ?

Pendant que, ces dernières semaines, tout le monde ne parlait que de référendum, plusieurs incidents, à première vue sans lien entre eux, ont contribué à accroître le cynisme et la méfiance de la population envers notre système judiciaire.

Ce fut d'abord, il y a quinze jours, la remise en liberté dans des circonstances particulièrement nébuleuses de James White, un dangereux récidiviste qui, en plus de ses nombreux faits d'armes dans le crime organisé, est accusé d'avoir terrorisé et gravement amoché son ex-conjointe, Brenda Latimer. A en croire les autorités carcérales, il aurait profité d'une erreur administrative et pris le large à la place d'un mystérieux George White qui, lui, devait quitter tout à fait légalement la prison de Saint-Jérôme. Le hic, c'est que, selon les registres officiels, aucun détenu de ce nom ne se trouvait emprisonné au Québec, à ce moment-là!

Plus récemment, c'était le célèbre Maurice « Mom » Boucher, déjà condamné quatorze fois pour des crimes violents et connu comme un des leaders des Hells Angels, qui, en attendant un autre procès, était libéré sous conditions parce qu'on n'a pas convaincu le tribunal qu'il représente un réel danger pour la société!

Jeudi, c'est Remy Brissette, plusieurs fois accusé, depuis cinq ans, et reconnu coupable, cette fois, d'une fraude de 1,4 million — dont seuls 57 000 \$ ont été retrouvés — qui écopait d'une peine de... deux ans moins un jour. Et, comble de mansuétude, le juge a insisté pour que le pauvre homme purge sa peine à Waterloo où les conditions de détention sont moins rudes qu'à Bordeaux où, c'est bien connu, s'entassent les dangereux malfaiteurs qui ont commis le crime impardonnable de ne pas payer leurs contraventions.

Deux de ces cas, James White et Remy Brissette, ont en commun de poser à nouveau les problèmes liés à la délation et à la divulgation des noms d'informateurs ayant permis d'arrêter des criminels. Des méthodes d'enquête qui sont sans doute nécessaires au travail de la police. Mais il faudra bien, un jour, se rendre compte qu'à force de prendre des décisions qui heurtent le bon sens du public, on ne fait que discréditer encore un peu plus l'institution dont on prétend accroître l'efficacité.

Pierre GRAVEL

AU BRÉSIL, ON SE DÉBARRASSE PETIT À PETIT D'UN TRÈS DANGEREUX PROBLÈME.



DRÔITS RÉSERVÉS

EN REPRISE

La boîte aux lettres

Y a-t-il de la place à Montréal pour quatre CHU ?

Monsieur Claude Masson,

■ J'ai lu avec grand intérêt votre éditorial du mercredi 18 octobre intitulé « Maison-Neuve-Rosemont ou Sacré-Coeur ? ». Je voudrais vous faire part de certaines considérations qui ont guidé mon travail dans le comité que j'ai présidé.

Nous vivons une période très difficile au plan des finances publiques et nous convenons tous que nos gouvernements doivent enfin gérer les finances publiques avec rigueur. Or, un centre hospitalier universitaire (CHU), avec tout ce que cela implique, coûte très cher: plus qu'un hôpital ordinaire. Les exigences particulières d'un CHU ont été énumérées aux pages 13 et 14 du rapport. Avant de recommander au ministre de désigner un deuxième CHU francophone, il faut donc être suffisamment convaincu de sa nécessité et faire la preuve raisonnable que le CHU centre-ville ne pourra accomplir seul la tâche. A cet égard, je reconnais que les arguments qualitatifs avancés par l'une ou l'autre des parties pour demander un CHU en périphérie sont sérieux. Cependant, il faut être d'abord convaincu qu'au plan quantitatif une telle demande est justifiée. Or, le rapport dit simplement que personne, actuellement, sur la base des données disponibles, n'est capable de dire si oui ou non un tel CHU est justifié. Même pas la Régie régionale.

Une recommandation au ministre de désigner un autre CHU n'aurait reposé sur aucune base matérielle démontrable. Voilà pourquoi le rapport recommande d'attendre qu'on connaisse certains paramètres essentiels pour dire si oui ou non un deuxième CHU est justifié, ce qui devrait être fait au cours des douze prochains mois.

Je veux maintenant attirer votre attention sur la relation entre le nombre

de résidents à former dans un CHU en périphérie et la pénurie de médecins dans certaines régions du Québec.

Un des principaux facteurs de désignation d'un CHU c'est, évidemment, le nombre de résidents à former. Or, avec les réductions passées et à venir des entrées en faculté de médecine, le nombre de résidents à former en CHU va diminuer durant les prochaines années. Ce nombre diminuerait encore plus si la faculté de médecine envoyait plus de résidents se former en région. Si plus de résidents connaissaient autre chose que les hôpitaux montréalais pendant de longues périodes de résidence, les chances sont bonnes qu'un plus grand nombre de jeunes médecins « prendrait goût » aux régions et ne percevrait plus le travail dans ces lieux comme une expatriation.

En terminant, je veux souligner que la désignation d'un deuxième CHU francophone aura pour effet de déclencher des pressions irrésistibles pour la désignation du Jewish General Hospital - Sir Mortimer B. Davis comme deuxième CHU anglophone. Les leaders de cette communauté l'ont déjà annoncé. Le Grand Montréal peut-il se payer quatre CHU quand on annonce en Ontario que la réorganisation entreprise va mener à l'existence de deux CHU seulement à Toronto en l'an 2000 ?

Les citoyens en appellent à la responsabilisation des gouvernements à l'égard des finances publiques. Nous, citoyens, devons faire notre part et supporter nos gouvernements.

Claude PICHETTE

Contradictions ?

Monsieur Jean Garon

■ J'aimerais dans ce qui suit vous entretenir brièvement de ce qui me semble, dans votre discours, constituer des contradictions qui frappent et étonnent quand on considère qu'elles appartiennent à celui qui tient la barre



Jean Garon

d'un ministère clef d'un Québec éventuellement souverain.

Quand vous affirmez par exemple qu'il doit y avoir entre les collèges une nécessaire compétition et que celle-ci est une condition de meilleure « performance », je vous crois sincère bien sûr, mais en même temps inconscient que, sur le terrain, cette course aboutit à une dépense d'énergie considérable pour soigner les apparences d'abord et avant tout. On s'inquiète aujourd'hui davantage des palmarès que des difficultés de tous ordres que rencontrent les jeunes dans le milieu scolaire et dans la société en général.

Ce courant fait des ravages plus sérieux encore à l'intérieur des classes. La multiplication des évaluations et l'insistance sur la forme par rapport au contenu dénaturent l'enseignement lui-même. Au savoir, source de satisfaction des curiosités et instrument de changement, se substitue actuellement

la poursuite éffrénée de la sanction officielle associée à un individualisme forcené. L'enseignant ou l'enseignant orienteur-accompagnateur, miné par les nouveaux credo et harcelé par des exigences ministérielles aussi tatillonnes que mal fondées, cède le pas au prof dispensateur de notes, classificateur patente.

Ne croyez-vous pas, Monsieur le ministre, qu'une pédagogie du collectif, de la solidarité et de l'entraide, à l'intérieur d'une société où l'on véhicule ces mêmes valeurs, constituerait un terrain éminemment plus propice au progrès? Comment vont réagir les Québécoises et les Québécois à votre appel quand, d'une part, vous valorisez la compétition et, d'autre part, vous sollicitez la solidarité? Les compétiteurs risquent-ils d'avoir le réflexe que vous attendez d'eux? Admettez avec moi que les messages ambigus comportent parfois le risque de réponses timorées.

Récemment, en faisant allusion à la journée internationale des enseignants et enseignantes, vous disiez votre estime pour ceux et celles qui constituent un important pilier du système d'éducation. Or, dans l'actuelle négociation qui est en cours en vue du renouvellement des conventions collectives, dont celle des enseignants et enseignantes de cégep, rien ne laisse entrevoir ne serait-ce qu'une ombre de considération à l'égard des premiers artisans de l'école. Au contraire, on tente actuellement de leur faire assumer les nouvelles restrictions budgétaires. (...)

Normand GAGNON
enseignant,
cégep de Limoilou

Étudiant aveugle : attitude inacceptable

■ Je vous écris en réponse à l'article de Liliane Lacroix intitulé « Un prof juge un aveugle inapte à suivre son cours », publié dans *La Presse* du 18 octobre dernier.

J'ai été choqué par l'attitude de Mme Dandurand qui fait preuve, je crois, d'une rigidité excessive envers cet étudiant aveugle parce qu'elle se prétend incapable de l'évaluer. Avec tous les moyens technologiques qui existent, dont l'ordinateur et tous ses accessoires, il est aberrant d'entendre les raisons évoquées par ce professeur. Cela frise l'inconscience.

Cet étudiant a montré qu'il était capable de réussir comme les voyants dans les trois années précédentes et il faut apprécier le fait que les autres professeurs du cégep aient su adapter leur méthode selon la situation.

Je crois nécessaire que la direction du Cégep Saint-Laurent prenne ses responsabilités au plus vite afin de réintégrer cet étudiant sans qu'il soit pénalisé. Le cégep a émis une opinion mais, à mon avis, ce n'est pas suffisant. Il faut agir dans le bon sens. N'oublions pas que le cégep agit au nom de notre société. Je suggère que cet étudiant soit évalué par une personne qui a une ouverture d'esprit suffisante. Je crois que les droits de la personne de cet aveugle sont dans ce cas-ci clairement birmés. Cet aveugle a droit lui aussi aux méthodes dynamiques comme les autres.

Il faut apprécier les efforts des personnes qui travaillent fort pour s'intégrer à la société et non tenter de les décourager comme c'est le cas. Mon devoir de chrétien m'a obligé à vous écrire promptement. Étant contribuable, j'aimerais aussi que mon argent serve à instruire les aveugles et ce, sans discrimination. Ne nous laissons pas aveugler par l'indifférence de certains.

J'espère que notre journal *La Presse* fera son possible pour transmettre notre désapprobation à ceux qui peuvent et doivent changer cet état de chose navrant pour notre société civilisée. Bonne chance à Martin Morin et à son chien.

Jean-Marc WELLENS

OPINIONS

Un référendum exemplaire

PIERRE DROUILLY

Département de sociologie
Université du Québec
à Montréal

Un dirigeant communiste français, qui venait de se faire battre dans un congrès par une voix de majorité, s'était exclamé avec indignation : « Mais qui donc a voté contre moi ? » ! On pourrait faire la même remarque devant les commentaires exprimés par plusieurs à la suite du référendum de lundi dernier. Avec une aussi faible majorité pour le NON (52 448 voix), les souverainistes pourraient en effet être tentés de désigner plusieurs responsables de cette défaite du OUI.

Il est beaucoup plus intéressant d'analyser les résultats du référendum, pour mieux comprendre ce qui s'est produit lundi dernier.

La participation électorale

En premier lieu, on ne soulignera jamais suffisamment le caractère tout à fait exceptionnel de la participation électorale au cours de ce référendum : avec 93,5 % des électeurs qui ont voté, il ne s'agit pas seulement d'un record absolu pour une consultation québécoise et même canadienne, huit pour cent de plus que lors du dernier record historique depuis le début de la Confédération, réalisés lors du référendum de 1980 (participation de 85,6 %), il s'agit sans doute aussi d'un record dans les sociétés démocratiques, qui fait honneur à la démocratie québécoise. Même les pays dans lesquels le vote est obligatoire (comme la Belgique ou l'Autriche), atteignent difficilement les 90 % de participation électorale.

Une analyse de cette participation électorale, à travers les 125 circonscriptions du Québec, révèle qu'elle varie de 96,5 % dans Marguerite-d'Youville à 84,6 % dans Ungava : elle est supérieure à 95 % dans 23 circonscriptions et inférieure à 90 % dans seulement 5 circonscriptions. De plus, l'analyse statistique montre qu'il n'y a pas de corrélation significative entre le taux de participation et la composition linguistique des circonscriptions. Les légères différences de taux de participation sont davantage liées à la composition sociale des circonscriptions qu'à leur composition linguistique : comme c'est habituel, les banlieues votent davantage (95,2 % dans la couronne de Montréal), alors que les régions périphériques s'abstiennent davantage. Mais dans l'ensemble toutes les circonscriptions, sauf une, ont eu au référendum un taux de participation supérieur à la participation record de 1980.

Les signes avant-coureurs de cette forte participation ont été d'une part l'augmentation considérable du nombre d'électeurs inscrits (près de 200 000 de plus que l'an dernier, soit beaucoup plus que l'accroissement naturel de la population), et d'autre part le nombre élevé de personnes qui ont voté par anticipation (plus de 300 000, c'est-à-dire une fois et demi de plus qu'en 1994). Si l'on tient compte non pas du résultat du référendum calculé par rapport aux votes valides (50,6 % pour le NON et 49,4 % pour le OUI), mais par rapport aux électeurs inscrits, ce qui mesure mieux le niveau réel des appuis et permet des comparaisons dans le temps qui fassent abstraction de la participation électorale, on constate qu'avec 46,4 % des électeurs inscrits, le NON a moins bien fait qu'en 1980 (il avait alors 50,1 % des électeurs inscrits). Par contre, le mouvement souverainiste réalise son second meilleur score, avec 45,4 % des électeurs inscrits (11,4 % de plus qu'en 1980, alors que le OUI avait obtenu l'appui de 34,0 % des électeurs inscrits), à peine moins que le NON de 1992 à l'entente de Charlottetown (45,9 % des électeurs inscrits et 56,7 % du vote valide), et en progression très nette par rapport au score record du Parti québécois en 1981 (40,2 % des électeurs inscrits), ou même au résultat du Bloc québécois en 1993 (35,8 % des électeurs inscrits) et bien entendu à celui du Parti québécois en 1994 (35,8 % des électeurs inscrits).

Le vote linguistique

Tous les sondages anticipaient une majorité francophone pour le OUI, et un vote non-francophone massif pour le NON (de l'ordre de 95 %). Le simple examen de la carte représentant les circonscriptions qui ont voté OUI ou NON, montre que c'est bien ce qui s'est produit. Les résultats obtenus par le OUI dans les 125 circonscriptions sont fortement liés au pourcentage de francophones dans chacune d'elles (corrélation de 0,86), mais cette relation est évidemment plus forte dans la région de Montréal (corrélation de 0,96) que dans le reste du Québec (corrélation de 0,60) puisque certaines circonscriptions très francophones de l'extérieur de Montréal ont voté NON. Inversement, les résultats obtenus par le NON sont fortement liés au pourcentage d'électeurs anglophones (corrélation de 0,80) ou allophones (corrélation de 0,62) : ces corrélations sont habituelles au cours des scrutins québécois depuis 1970 (les

Résultats du référendum selon le % de francophones

Circonscriptions avec...	Circonscriptions	Électeurs	Participation	Oui	Franco-phones	Oui francophone
90% de francophones et plus	69	2733666	93,0	57,7	96,4	59,8
Entre 80 et 90% de francophones	21	890420	94,1	52,1	86,1	60,5
Entre 50 et 80% de francophones	23	927773	93,7	41,1	67,3	61,1
Moins de 50% de francophones	12	535121	94,6	17,6	35,7	49,3
Total Québec	125	5086980	93,5	49,4	82,4	60,0

Infographie La Presse

Résultats du référendum selon le type de circonscriptions

Circonscriptions	Électeurs	Participation	Oui	Franco-phones	Oui francophone	
Ouest de Montréal	15	665551	94,3	22,1	41,9	52,6
Est de Montréal	12	493583	93,9	55,3	83,0	66,7
Nord-Est de Montréal	8	308757	94,0	37,3	61,1	61,0
Couronne de Montréal	16	721360	95,2	56,3	86,4	65,2
Québec métropolitain	11	501383	93,8	55,1	96,6	57,0
Composante urbaine dominante	28	1184547	93,0	55,6	93,5	59,5
Composante rurale dominante	35	1211799	92,1	52,7	92,5	56,9
Total Québec	125	5086980	93,5	49,4	82,4	60,0

Infographie La Presse

Résultats du référendum selon les régions

Circonscriptions	Électeurs	Participation	Oui	Franco-phones	Oui francophone	
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord	10	303242	90,2	60,3	94,0	64,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	206300	92,7	69,6	98,8	70,4
Québec	11	480958	93,5	54,4	96,6	56,3
Chaudière-Appalaches	8	287487	92,2	50,7	98,8	51,3
Mauricie-Bois-Francis	8	316526	93,0	57,2	98,0	58,3
Estrie	8	315120	93,4	49,6	89,4	55,5
Montérégie-Rive-sud	18	797679	94,7	53,7	86,5	62,2
Laurentides- Lanaudière	13	567581	93,8	61,6	93,6	65,8
Outaouais	5	214362	93,8	27,5	81,1	33,8
Nord-Ouest	4	129834	89,8	55,8	87,4	63,9
Laval	5	236117	95,3	46,7	78,4	59,6
Île de Montréal	30	1231774	93,9	34,5	56,3	61,3
Total Québec	125	5086980	93,5	49,4	82,4	60,0

Infographie La Presse

seules exceptions étant les élections de 1976 alors qu'un partie des non-francophones appuyèrent l'Union nationale, et des élections de 1989 alors qu'une majorité d'électeurs anglophones appuyèrent le Parti égalité).

Une analyse spectrale des résultats du référendum confirme que l'appui des francophones au OUI se situe au environs de 60 %, alors que l'appui des non-francophones au OUI, qui n'est pas mesurable par les méthodes statistiques usuelles, est néanmoins globalement inférieur à 5 %, comme l'indiquaient les sondages. Partant de cette analyse, nous avons recalculé l'appui au OUI parmi les électeurs francophones dans chacune des circonscriptions et chacune des régions délimitées dans les tableaux ci-joints.

Ainsi, dans le tableau 1, les circonscriptions sont regroupées selon leur pourcentage de francophones : on voit très bien la décroissance des appuis au OUI à mesure que le pourcentage de francophones diminue. Mais si l'on regarde la colonne du vote OUI francophone, on voit que celui-ci se maintient au environs de 60 %, sauf parmi les circonscriptions ayant moins de 50 % de francophones (nous reviendrons sur ce point plus loin). La composition linguistique des circonscriptions agit comme une sorte d'écran pour analyser le vote : en effet, lorsque le OUI obtient un moins bon résultat, cela est généralement dû à la présence d'électeurs non-francophones plutôt qu'à une plus faible performance parmi les francophones. Ainsi, par exemple, dans l'ensemble de l'île de Montréal le OUI n'a obtenu que 34,5 % des voix (tableau 3), mais parmi les montréalais francophones il a obtenu 61,3 % du vote, c'est-à-dire un peu plus que la moyenne du Québec (60,0 %), et dans les bastions péquistes de l'est de Montréal, il a obtenu 66,7 % du vote francophone (tableau 2).

Le vote francophone

Partant d'un vote non-francophone presque unanimement reporté sur le NON, le calcul du vote francophone pour le OUI permet d'appréhender certaines réalités sociologiques intéressantes, et qui sont en parfaite continuité avec les comportements électoraux québécois depuis vingt-cinq ans. En effet, au-delà d'un vote francophone global de 60 % pour le OUI, il existe des différences sociologiques importantes. Certaines, qui proviennent des caractéristiques démographiques des électeurs (âge, sexe, scolarité, etc.), ne sont pas analysables autrement que par les sondages, car au niveau des circonscriptions, qui sont des unités très grandes, ces différences s'estompent. Par contre, pour d'autres caractéristiques (composition linguistique, structure économique, urbanisation et ruralisme, régionalisme, etc.), les différences entre circonscriptions subsistent suffisamment pour faire l'objet d'une analyse sociologique. Et l'on s'en

tient au vote francophone, le seul qui varie d'un milieu social à l'autre, puisque le vote non-francophone, étant uniformément acquis au NON, n'est plus dès lors susceptible d'analyse sociologique autre que globale, sur laquelle nous reviendrons.

Les données fournies dans le tableau 2 indiquent très bien le caractère plus urbain, et même métropolitain du vote souverainiste. Les meilleurs résultats du OUI, parmi les francophones, se situent dans les milieux populaires de l'est de Montréal (66,7 % pour le OUI), ainsi que dans la couronne de banlieues de Montréal (65,2 %). Les pires résultats du OUI, parmi les francophones, se situent par contre dans l'Ouest de Montréal (52,6 %), et notamment dans les circonscriptions les plus bourgeoises : le OUI est minoritaire dans 17 circonscriptions, parmi lesquelles on retrouve 8 circonscriptions de l'ouest de l'île de Montréal (Acadie, D'Arcy-McGee, Jacques-Cartier, Mont-Royal, Nelligan, Robert-Baldwin, Saint-Laurent et Westmount-Saint-Louis) dans lesquelles le OUI a obtenu l'appui de seulement 42,2 % des francophones.

Le vote francophone pour le OUI diminue à mesure que l'on passe de la région métropolitaine de Montréal, vers la région métropolitaine de Québec (57,0 %), les circonscriptions urbaines ou à forte composante urbaine (59,5 %), et les circonscriptions à forte composante rurale (56,9 %). La région de Québec, néanmoins, se situe à un niveau plus faible que ce que l'on aurait pu s'attendre. La région de Québec a en effet accordé un appui plus faible au OUI que l'ensemble du Québec francophone, même si cet appui est quand même majoritaire.

L'examen du vote par régions révèle aussi des appuis différenciés pour le camp du OUI. Si les régions traditionnellement péquistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean (70,4 % d'appui francophone au OUI) et du Nord-Ouest (63,9 %) se détachent, ainsi que les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (64,2 %), de la Montérégie-Rive-Sud (62,2 %) et des Laurentides-Lanaudière (65,8 %), l'appui au OUI parmi les francophones est beaucoup plus modéré dans la région de Québec (56,3 %), comme nous l'avons vu plus haut, dans la Mauricie-Bois-Francis (58,3 %) et en Estrie (55,5 %). De ce point de vue deux autres régions se détachent : dans Chaudière-Appalaches le OUI n'obtient qu'une courte majorité de 51,3 % du vote francophone (et le NON l'emporte dans les circonscriptions de Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse et Montmagny-L'Islet), alors que dans l'Outaouais, le OUI n'obtient que 33,8 % du vote francophone. Dans ce dernier cas, il s'agit sans l'ombre d'un doute des craintes qu'un Québec souverain provoque chez les fonctionnaires fédéraux. La faiblesse du camp souverainiste dans l'Outaouais et en Beauce n'est pas nouvelle : il en a toujours été ainsi depuis vingt-cinq ans.

De tous les facteurs explicatifs des différents niveaux obtenus par le OUI à travers les circonscriptions du Québec, la polarisation du vote sur une base linguistique est la plus forte. Alors que le OUI a gagné dans 80 circonscriptions, il a remporté la majorité francophone dans 108 circonscriptions sur 125. Des dix-sept circonscriptions remportées par le NON parmi les francophones, huit se situent dans l'Ouest de Montréal, cinq dans l'Outaouais, et quatre en Beauce.

Retour sur le vote linguistique

Mais le résultat final du référendum fut de 50-50 pour le NON, malgré une majorité de 60 % de francophones, et tout au plus 5 % de non-francophones qui ont voté OUI. Il est politiquement incorrect, semble-t-il, de souligner cette situation pour le moins gênante : le vote presque unanime de la minorité a inversé une majorité très nette en faveur du OUI de la part de la majorité. On risque toujours de se faire accuser de qualifier les votes, alors qu'en démocratie tous les votes se valent.

En effet, et le OUI a été battu, ce que personne ne conteste. Mais ce qui fait problème pour l'analyse sociologique, ce n'est pas que le vote de la minorité ait bloqué l'expression du vote de la majorité : telles sont les règles du jeu et personne ne les remet en cause. Pourtant, même si le OUI avait gagné, et même avec une confortable majorité, le caractère unanimiste du vote non-francophone contre le projet souverainiste aurait quand même fait problème. En 1992, lors du rejet de l'accord de Charlottetown à hauteur de 56,7 % des voix, c'est-à-dire avec plus de deux-tiers du vote francophone, les anglophones du Québec ont tout aussi unanimement voté dans le sens contraire de la majorité francophone, alors même que la majorité des anglophones du Canada votaient contre l'accord.

Lorsque tous les membres d'une communauté votent dans le même sens, l'analyste politique ne peut s'empêcher de penser qu'il existe une cause commune. Surtout que cela se produit sans discontinuer et sans se relâcher depuis maintenant vingt-cinq ans, au cours de dix consultations électorales.

Appeler cette cause commune du racisme, c'est un excès de langage que nous n'avons jamais commis. Par leur vote unanimiste, les électeurs non-francophones expriment plutôt un refus, le refus systématique et obstiné du Québec français. C'est une attitude qui ethnicise les rapports entre francophones et non-francophones, et qui à ce titre doit être combattue. C'est pour cela que, malgré le vote de lundi dernier, les souverainistes doivent oublier leur légitime amertume, et encore tendre la main à leurs concitoyens anglophones et allophones, et continuer de leur proposer de construire un pays ensemble. Parce que sans eux le Québec ne serait pas ce qu'il est.

LYSIANE GAGNON



Une société extraordinaire

Le Québec est vraiment une société extraordinaire. Dans la plupart des pays démocratiques, ce sont les petits, les sans-grade, qui nourrissent des rêves de vengeance... et ce sont les dirigeants élus qui lancent des appels au calme.

Ici, c'est l'inverse. Au lendemain d'un référendum divisé et douloureux, la population a fait preuve d'un calme imperturbable... et ce sont les leaders politiques qui, tels des chefs de faction prêts à tout pour relancer les hostilités, ont jeté de l'huile sur le feu !

D'où sont venues les crises de nerfs, dans les heures qui ont suivi le référendum ?

Pas du monde ordinaire, mais du plus haut niveau — la précision on loge la responsabilité, la ou la raison devrait l'emporter sur la passion.

Voilà l'inqualifiable discours du premier ministre, dont on a assez parlé.

Voilà la sortie de son vice-premier ministre, qui s'est défilé sur deux employées de l'industrie hôtelière (dont une immigrée mexicaine) qui travaillent au salaire minimum.

Voilà les élocubrations d'influents leaders d'opinion qui ont entonné le même refrain.

Pendant les mois précédant le référendum, nombreux ont été les leaders de tout acabit — politiciens, intellectuels engagés, etc. — qui ont annoncé des « troubles sérieux », une « situation dangereuse », si jamais le choix d'une majorité francophone devait être « annulé » par les votes anglophone et allophone.

C'était presque légitimer la violence, et c'était joyeusement irresponsable, d'autant plus que la campagne référendaire allait vite prendre un tour hyperpassionnel.

L'exaltation haineuse de la lutte des classes à laquelle s'est livré le grand bourgeois qu'est Jacques Parizeau, les appels déchainés aux émotions viscérales lancés par Lucien Bouchard, tout cela est tombé dans un terreau où l'on aurait fort bien pu passer aux actes. Combien de jeunes garçons en chômage ont applaudi à ces discours enflammés avec de la colère au ventre ? Vers la fin de la campagne, on pouvait effectivement craindre le pire.

Et il ne s'est rien passé, parce que même les militants les plus emportés sont rentrés chez eux.

Les vaincus ont pleuré, et se sont promis une revanche. Normal. L'hystérie verbale, dans certaines tribunes téléphoniques, a atteint de nouveaux sommets. Normal.

Il y a eu une escarmouche rue Ste-Catherine, une attaque solitaire contre un local libéral... C'est moins que rien ! Même pas comparable avec une soirée de Coupe Stanley !

C'est de la base, autrement dit, qu'est monté l'appel au calme et à la réconciliation.

À Montréal, la ville visée par ces signaux lancés d'en haut, on sent bien maintenant que les galleons d'huile jetés sur les cendres encore chaudes, loin de réactiver le feu, n'ont fait qu'élabourer les prophètes de malheur... dont on se demande si ce n'était pas leur propre hargne qu'ils exprimaient en nous prédisant les pires débordements.

Il est très révélateur qu'on ait si vite ciblé le vote ethnique. Ce n'est certainement pas une question de simple arithmétique électorale, car on aurait tout aussi bien pu regarder, par exemple, du côté de Québec, la ville chérie des souverainistes.

N'était-ce pas effectivement, pour le camp du OUI, la région idéale ? Une région à 99,9 p. cent pure laine, peuplée de fonctionnaires qui avaient tout intérêt à voir s'élargir les pouvoirs du gouvernement québécois...

M. Parizeau y avait installé, un peu prématurément, la résidence officielle du chef de l'État souverain. Son gouvernement avait jeté 66 millions de fonds publics dans le gouffre sans fond du chantier maritime de Lauzon. Il bénéficiait de l'appui militant du maire de la ville de Québec. Il allait en plus systématiquement acheter les votes du secteur public.

Abolition de la loi 102, sécurité d'emploi à vie, retraite super-chromée et retraite précoce à coûts minimes, etc, etc, tout cela, ce sont des choses qui se paient, non ?

À cette région qui serait devenue la capitale nationale du nouvel État souverain, le gouvernement Parizeau avait promis non seulement le maintien de conventions collectives sans équivalent en Amérique, mais aussi le pouvoir, le prestige et une pléthore d'ambassades, de même que les milliers de nouveaux emplois qui, comme le promettait la plate-forme officielle du PQ, allaient quitter Ottawa et les tristes rives de Montréal pour le glorieux horizon du Cap Diamant.

Voyons donc maintenant comment ont voté ces Québécois pure laine qui avaient tout à gagner avec la souveraineté...

Le vote du OUI, dans la région choyée de la capitale nationale, a atteint le pourcentage mirobolant de 53,4.

Michel David, chroniqueur politique au *Soleil*, a fait le calcul : le camp du OUI l'aurait emporté s'il avait eu seulement 0,6 p. cent de plus dans la région de Québec...

Dans le comté de Louis-Hébert (Ste-Foy), comte de hauts-fonctionnaires et d'enseignants, le OUI a progressé de 1,7 p. cent depuis 1980 !

Dans le comté ultra-blanc de Charlesbourg, comté de fonctionnaires s'il en est un, le OUI est passé de justesse avec 53,2 p. cent.

Même l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté, écrit David, « a été surpris de la faible performance du OUI dans la capitale... Tout fédéraliste qu'il soit, il apparaissait indéniable à M. Côté que la région aurait tiré profit de la souveraineté ».

Et l'on a le culot, après cela, de reprocher aux « ethniques » montréalais d'avoir voté contre un projet qui n'avait rien à voir avec leur histoire et qui ne leur apportait rien d'autre que de l'insécurité ?

Je vous laisse, chers lecteurs, sur une citation intéressante.

« La fragile victoire du Non est due pour partie au vote des immigrés fraîchement installés, mais qui ont choisi de vivre sur le mode anglo-saxon... Ce sont des gens étrangers de coeur et d'esprit au Québec qui ont fait pencher la balance. »

Êtes-vous d'accord avec cette citation ?

Si oui, à jeudi. On parlera de son auteur.

Arts Spectacles

Musique

McGill : un opéra de Monteverdi à l'époque de Mussolini



CLAUDE GINGRAS

Opera McGill — l'atelier de théâtre lyrique de l'université qui fête cette année ses 175 ans — a choisi deux oeuvres d'esthétiques fort opposées comme exercices publics de la saison 1995-96 : *L'Incoronazione di Poppea* (« Le Couronnement de Poppée »), de Claudio Monteverdi, l'un des sommets de la musique ancienne, et *West Side Story*. La célèbre comédie musicale de Leonard Bernstein sera présentée en janvier. McGill ouvre sa saison lyrique cette semaine avec le Monteverdi, présenté demain soir, vendredi et samedi soirs, 19 h 30, Pollack Hall.

Premier opéra de l'histoire à être basé sur des faits historiques, *L'Incoronazione di Poppea* fut créé en 1642 (l'année même de la fondation de Montréal!). Le livret de Giovanni Francesco Busenello, basé sur les *Annales* de l'historien Tacite, a pour protagonistes l'empereur romain Néron et la courtisane Poppée, qui fait servir à ses fins la passion que lui voue l'empereur et parvient ainsi à se faire couronner impératrice. Le monde dépravé recrée ici met aussi en scène l'épouse de Néron, l'impératrice Octavie, répudiée par lui, le philosophe Sénèque, à qui Néron, conseillé par Poppée, ordonne de se suicider, et le futur empereur Othon, qu'Octavie persuade de tuer son épouse Poppée qui l'a délaissé.

En trois actes précédés d'un prologue allégorique, l'oeuvre de Monteverdi nous est parvenue dans deux manuscrits qui ne concordent pas entièrement et ne comportent que la ligne de chant et un accompagnement instrumental rudimentaire. Ce qui explique l'existence d'une dizaine d'éditions de l'oeuvre, depuis celle de Vincent d'Indy, en 1905, jusqu'aux plus récentes de Raymond Leppard, Nikolaus Harnoncourt, Roger Norrington et René Jacobs et dont certaines furent enregistrées sous la direction de ces chefs-musicologues.

L'édition utilisée à McGill est celle de Alan Curtis publiée chez Novello en 1989. Tout en conservant les costumes d'époque, la mise en scène de Ian Strasfogel (fils du chef d'orchestre Ignace Strasfogel, du Metropolitan, décédé récemment) situe l'action dans l'Italie fasciste de 1920-30 sous Mussolini. M. Strasfogel précise que « tout, dans le texte, justifie une telle adaptation ».

Donnée dans l'italien original et avec la participation du Département de musique ancienne de McGill, *L'Incoronazione di Poppea* réunira une distribution de 16 interprètes. Suivant la tradition baroque, les rôles de Néron et d'Othon (Néron et Othon dans le texte italien) seront chantés par des femmes et ceux des deux Nourrices, par des hommes. La préparation vocale a été assurée par Dixie Ross Neill, directrice du programme d'opéra de McGill. Un ensemble de onze instruments (cordes modernes et archets baroques, clavecins, orgue, théorbe et guitare baroque) accordés au diapason moderne (440 cycles) accompagnera le spectacle,

sous la direction de John Baboukis.

Quelques coupures mineures ont été opérées dans la partition. Le spectacle n'en fera pas moins quelques trois heures, y compris deux entractes de dix minutes chacun.

VENDEDI À NOTRE-DAME

■ Pour souligner le Jour du Souvenir (11 novembre) ainsi que le 150^e anniversaire de la naissance de Fauré et le 300^e de la mort de Purcell, le Choeur Polyphonique de Montréal, dirigé par Yannick Nézet-Séguin, chantera le *Requiem* du compositeur français et la *Funeral Music for Queen Mary* du compositeur anglais vendredi soir, 20 h, à la basilique Notre-Dame. Le programme comprend aussi des oeuvres de Monteverdi, Bach et Jean Faubert.

L'ORCHESTRE DES JEUNES

■ L'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal, que dirige Louis Lavigneur, ouvre sa 20^e saison samedi soir, 20 h, salle Claude-Champagne. Le pianiste tchèque Jiri Kollert y jouera le deuxième Concerto de Rachmaninov. Programme complété par les *Dances slaves* de Dvorak et la Symphonie no 39 de Mozart.

DIMANCHE AU LMHC ET AU STUDIO

■ Dimanche, 15 h 30, Pollack Hall de McGill, présenté par le Ladies' Morning Musical Club, le Trio à cordes Pasquier joue le Trio op. 3 de Beethoven, le Trio op. 58 de Roussel et la *Sérénade* op. 10 de Dohnányi. Le soir, 20 h, chez N. D. du T. S. Sacrement : l'Orchestre du Studio de Musique ancienne de Montréal, dir. Jean-François Rivest, et le soprano Suzie Le Blanc dans Vivaldi, Geminiani, Corelli et Handel.

L'OSM : REPRISE LES 21 et 22

■ C'est relâché à l'Orchestre Symphonique de Montréal cette semaine. Les musiciens répètent *Macbeth*, de Verdi, qui prend l'affiche de l'Opéra de Montréal le samedi 18. Reprise des concerts les mardi et mercredi 21 et 22, avec un programme Broadway dans la série « Air Canada ».

HYMAN BRESS DÉCÉDÉ

■ Le violoniste Hyman Bress est décédé il y a quelques jours à 64 ans. Né en Afrique du Sud, élève d'Ivan Galamian au Curtis Institute de Philadelphie, M. Bress s'était installé à Montréal en 1951 et avait été membre fondateur du Montreal String Quartet. Avec lui disparaît le plus jeune membre de cet ensemble qui se produisit de 1955 à 1963. Il en était le premier-violon, Mildred Goodman (épouse du compositeur Clermont Pépin) le second-violon, et l'alto et le violoncelle y étaient tenus par les frères Otto et Walter Joachim, aujourd'hui octogénaires et bien portants. Avec le pianiste Glenn Gould, le Quatuor réalisa un enregistrement du Quintette op. 34 de Brahms réédité sur CD par Sony.

Comme soliste, M. Bress grava les Concertos de Schoenberg, Stravinsky et Bloch à Prague, les Sonates de Schumann, Prokofiev et Bartok avec le pianiste Charles Reiner et les oeuvres pour violon seul de Bach, Reger et Ysaye. Il avait été violon-solo de l'OSM pendant une saison (1958-59).

Le Médicis à un Russe et un Grec et le Femina à Emmanuel Carrère

Agence France-Presse
PARIS

Le prix Médicis 1995, un des principaux prix littéraires français, a été attribué conjointement hier au Russe Andreï Makine pour *Le Testament français*, et au Grec Vassilis Alexakis pour *La Langue maternelle*, deux romans écrits en français.

Le Médicis étranger est allé à l'Italien Alessandro Baricco pour *Les Châteaux de la colère*, traduit en français.

Un autre prix prestigieux, le prix Femina 1995, décerné par un jury composé exclusivement

de femmes, a été décerné à l'écrivain Emmanuel Carrère pour son roman *La Classe de neige*.

L'écrivain néerlandais Jeroen Brouwers a reçu le Femina étranger pour *Rouge décanté*.

Le *Testament français* d'Andreï Makine offre de la France une vision mythique et lointaine, au travers des récits que Charlotte Lemonnier, « égarée dans l'immensité neigeuse de la Russie », raconte à son petit-fils et confident.

Andreï Makine, 38 ans, né en Russie, vit en France depuis huit ans. Réfugié politique, il

est apatride. Il est l'auteur de trois autres romans écrits directement en français, *La fille d'un héros de l'Union soviétique* (1990), *La Confession d'un porte-drapeau déchu* (1992) et *Au temps du fleuve Amour* (1994).

Dans *La Langue maternelle* de Vassilis Alexakis, Pavlos, un dessinateur, qui ressemble étrangement à l'auteur, rentre à Athènes après un séjour de plus de 20 ans à Paris. Il se met en tête de découvrir un mystère : quel est donc le sens de la fameuse lettre E jadis suspendue à l'entrée du Temple d'Apollon à Delphes ?

Lara Fabian, l'enfant chérie du public québécois

SUZANNE COLPRON

Il y a quatre ans, elle était aussi connue qu'une « cafetière bodum »... Aussi bien dire pas connue du tout ! Mais les temps ont changé. La chanteuse de *Leila*, sacrée interprète féminine de l'année et auteure du meilleur spectacle, au gala de l'ADISQ, est, depuis un an, l'enfant chérie du public québécois.

Elle multiplie les spectacles, les entrevues et les apparitions à la télé à un train d'enfer. Lara Fabian présente ce soir, à Québec, la 100^e représentation de son spectacle tiré de son deuxième album, *Carpe Diem*.

« Ici, il n'y a personne à qui on dit *Restez derrière la porte, vous êtes 25 à attendre en file*. Ici, on dit, rentre, passe la porte, fait ton numéro de claquettes, et s'il est bon, on va te donner ta chance », affirme-t-elle encore sous le choc de sa double décoration.

Il faut dire que Lara Fabian, née Lara Crokaert, d'un père flamand et d'une mère italienne, a choisi de vivre au Québec il y a seulement quatre ans.

Elle est arrivée ici avec un 45 tours enregistré à Bruxelles et un immense désir de faire une carrière de chanteuse. C'est l'animateur Jean-Pierre Coallier qui lui a donné sa première chance en l'invitant à son émission, *Ad Lib*. Lara Fabian a très rapidement séduit l'auditoire avec une grimace. Oui, une grimace de homard ! Elle s'en souvient



PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Lara Fabian présente ce soir, à Québec, la 100^e représentation de son spectacle tiré de son deuxième album, *Carpe Diem*.

encore. Les gens avaient beaucoup ri...Trois semaines plus tard, elle repartait pour la Belgique.

« Quand je suis rentrée à Bruxelles, j'ai dit à mes parents *C'est le pays où je veux vivre*. Je le sais. Mon père m'a demandé pourquoi. J'ai dit *Parce que les gens ont du cœur et de l'ambition*. »

Elle est revenue pour de bon huit mois plus tard avec l'homme de sa vie, Rick Allison, devenu entre-temps son gérant.

Mais sa carrière ne s'est pas réalisée en criant ci-seux.

Lara Fabian a énormément travaillé pour connaître le succès qui est le sien aujourd'hui.

Elle a chanté partout au Québec, dans toutes les villes, tous les recoins de la province.

Résultat : elle a gagné son pari.

Depuis un an, partout où elle va, elle fait salle comble.

Elle joue de deux à quatre fois par semaine. Épuisée ? Oui.

La fatigue commence sérieusement à se faire sentir.

À preuve, elle est récemment tombée sur le dos en plein spectacle et elle a fait une bronchite.

Sa tournée se termine le 18 décembre, dans 34 spectacles...

Après quoi, Lara Fabian se promet un peu de repos.

Elle va sans doute disparaître neuf mois, le temps de la mettre au monde. Comme d'autres, elle veut faire une carrière internationale....

Télévision

Brosse à chiens, cheveux qui repoussent : Infopub régale



LOUISE COUSINEAU

Depuis jeudi soir, les abonnés du câble sont confrontés à un nouveau canal : Infopub — 33 chez Vidéotron, 12 chez CF Cable — qui essaie de vous faire succomber aux cheveux qui repoussent, à la brosse à chiens qui avale le poil, aux chaudrons et aux bienfaits du Mouvement Desjardins.

On veut donc vous vendre des trucs. Via des publicités qui durent souvent jusqu'à 30 minutes et qui ont le temps de vous expliquer le produit beaucoup plus qu'une publicité de 15 secondes à la télé conventionnelle.

Je me suis surprise à regarder longuement durant le week-end les puzzles en trois dimensions de Wrebbitt, une entreprise montréalaise qui vend ses produits à travers le monde. L'émission, animée par Christine Lamer et Denis Bergeron, renseigne sur les merveilles de l'horloge en carton — une famille raconte qu'il a fallu 40 heures pour la monter ! — et des maisons victoriennes.

Ça coûte en moyenne entre 500 \$ et 900 \$ par demi-heure à l'annonceur. Chaque émission est diffusée entre sept et 15 fois par semaine. La plupart des productions sont locales, avec des gens d'ici.

Mais il y a quand même des versions doublées, pour des lunettes soleil et des machines d'exercice, qui sont fort gaçantes. Le vice-président Pierre Dion, d'Infopub, affirme que les versions de l'américain ne constituent que 15 à 20 pour cent de la programmation.

Vous ne verrez ni Jojo Savard ni des publicités de sexe au canal Infopub, affirme M. Dion. On laisse ça aux chaînes privées conventionnelles. Il y a 20 publicités en ondes en novembre. Il y en aura de nouvelles le mois prochain.

Il est encore trop tôt pour connaître le taux de succès de ce canal publicitaire. Mais les téléphones sonnent, affirme M. Dion.

Le câble Cogeco entrera dans la danse le 1^{er} décembre et à ce moment-là 85 pour cent des foyers câblés au Québec recevront Infopub.

Quitter Radio-Québec pour bouger en masse

Il y a encore des employés de Radio-Québec qui croient dur comme fer que leur entreprise ne deviendra pas Télé-Québec et que tout va rester comme avant. C'est-à-dire qu'ils vont tous garder leur emploi.

L'ancien vice-président aux programmes de Radio-Québec Alain Dufour est la preuve vivante que quitter Radio-Québec ne signifie pas le chômage pour toujours. En fait, M. Dufour vient d'être nommé vice-président administration et finances à Radio-Canada, en remplacement de Paul St-Pierre qui va s'occuper des grands dossiers au siège social d'Ottawa de Radio-Canada.

Le plus étonnant, c'est le chemin parcouru par M. Dufour depuis sa démission de Radio-Québec à la fin d'avril. Il a d'abord fait deux mois comme vice-président chez le producteur privé Pixart. À la mi-août, il est entré chez Téléglobe Canada. Le 15 novembre, il entre à Radio-Canada. Un poste qui le tiendra très occupé étant donné les coupures annoncées à Radio-Canada.

La république de l'extrême centre...

ALAIN BRUNET



Le groupe Beau Domage est sorti grand vainqueur du dix-septième gala de l'ADISQ. Rien de plus normal, compte tenu des succès remportés par la formation ressuscitée.

On a, comme d'habitude, célébré Céline Dion en ajoutant trois statuettes rutilantes à sa forêt de Félix.

On a honoré la petite Belge-devenue-Québécoise, Lara Fabian, littéralement adoptée par le public des variétés. Tant mieux.

On a récompensé Eric Lapointe, certes le plus rockeur à avoir envahi les palmarès d'ici. Parfait.

On a heureusement souligné l'excellence du boulot accompli par Jean-Pierre Ferland et ses acolytes (Alain Lelanc et Bob Cohen).

On a aurait aimé voir Kevin Parent brandir un trophée. On a oublié Lynda Lemay, Marjolène Morin, Tézé Montcalm. Dommage. Mais il y a pis encore.

Que ce soit le gala de l'ADISQ soit le reflet des plus grands succès de l'année, soit. A n'en point douter, les artistes les plus populaires au Québec doivent être célébrés par leurs pairs et par le public ayant contribué à les porter au sommet. Cela dit, la sélection des nouveaux lauréats de l'ADISQ est à l'image d'un showbiz empoussiéré.

Un seul acquis, cependant, une aile plus rock s'est imposée via les créneaux officiels de notre pop — outre Eric Lapointe, les Colocs, Zébulon, Kevin Parent, Possession Simple et France D'Amour ont rendu nos ondes FM un tantinet plus rugueuses... Si peu.

La structure de l'industrie et de la diffusion des disques au Québec (hors de la pop-rock selon CKOI ou CKMF, hors de la pop adulte selon CFGL, Cité Rock-détente ou CIEL, point de salut) permet certes un renouvellement des styles « grand public » déjà admis, mais témoigne de son inaptitude à s'adapter aux nouvelles tendances.

Au Québec, l'exclusion systématique de toutes les tendances nouvelles de la musique populaire ayant dépassé largement le stade de la marginalité depuis l'aube de cette décennie (en Europe comme en Amérique) est un fait troublant... Comme par hasard, depuis trois ans, la consommation des disques québécois francophones par des Québécois francophones plafonne à 25 p. cent !

La désaffection des jeunes quant à la musique d'expression française (tellement de rockeurs francophones en herbe se sont remis à chanter en anglais...) est-elle liée exclusivement au phénomène de la mondialisation culturelle, essentiellement anglo-saxonne ? Je n'en suis pas si sûr.

Marginalisés au sein de la légion de nouveaux groupes d'expression anglaise faisant rage sur Montréal, quelques groupes francophones s'appliquent à revigorer le rock québécois : TSPC, Monsieur Toad, BARF, quelques autres... Or, si ces groupes n'arrivent pas à renverser la vapeur, la situation risque de se détériorer davantage. Jusqu'à quand ces artistes pourront-ils tenir la route sans le soutien de notre showbiz ? À quand une catégorie « rock alternatif » à l'ADISQ ?

Ajoutons à cet irritant l'absence de rap francophone au Québec, une forme d'expression adoptée par tant de jeunes en Occident (y compris ceux d'ici), une des manifestations les plus vigoureuses de la nouvelle culture en France. Soulignons en outre l'inexistence d'une catégorie consacrée aux musiques du monde au gala de l'ADISQ. Le lauréat du trophée Juno canadien dans cette catégorie, n'est-il pas un Montréalais d'origine antillaise (Éval Manigat) ? Voilà un argument de plus pour renforcer les préjugés que l'on connaît...

Le showbiz québécois n'est donc pas au bout de ses peines. À l'aube de l'ère numérique, notre industrie du disque et du spectacle doit déjà faire face au vent de déréglementation des mesures de protection culturelle — et les Américains ont la ferme intention de contrôler les postes de péage sur l'autoroute électronique. Elle devra aussi composer avec un retour en force des multinationales sur son propre territoire. Et, dans un avenir rapproché, elle devra trouver une solution au sous-financement chronique des gouvernements.

Dans la même foulée, cessera-t-elle de se considérer comme une république musicale de l'extrême centre ?

Essaie donc de me zapper

FLASH

CE SOIR
18 h 30

EN DIRECT DU COTTON CLUB
GINETTE RENO LANCE SON NOUVEL ALBUM



SPECTACLES

Salles de répertoire

AMI WILLY (MON)
Paradis : 20 h 15.
ANNA : 6-18
Cinéma du Parc (3) : 21 h 30.
APOLLO 13
Cinéma du Parc (1) : 16 h 15.
AUBE URBAINE - PAYSAGE SOUS LES PAUPIÈRES
Cinéma Parallèle : 19 h 30, 21 h.
BARAKA
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.
BATMAN À JAMAIS
Paradis : 22 h 15.
CASABLANCA
Cinéma du Parc (1) : 14 h 15.
CASPER V.F.
Paradis : 18 h 10.
CITÉ DES ENFANTS PERDUS (LA)
Cinéma du Parc (3) : 16 h 30.
CONGO V.F.
Paradis : 22 h 15.
ESPECES
Paradis : 20 h.
FESTIVAL IMAGE ET NATION GAIE ET LESBIENNE
Cinéma ONF : 17 h, 19 h, 21 h.
CAZON MAUDIT
Cinéma du Parc (3) : 19 h.
GOALIE'S ANXIETY AT THE PENALTY KICK (THE)
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.
GRAND BLEU 9LE
Cinéma de Paris : 18 h 15.

IMAX - LES AILES DU COURAGE - AFRICA LE SERENGETI
Vieux-Port de Montréal : 10 h 15, 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h (version anglaise).
INDIEN DU PLACARD (L')
Paradis : 18 h 15.
JUGE DREDD V.F.
Paradis : 18 h.
LABYRINTH OF PASSION
Cinéma du Parc (1) : 19 h.
MARCHE OU CRÈVE
Paradis : 22 h 10.
NOUS ÉTIONS GUERRIERS
Cinéma du Parc (3) : 14 h 30.
OPÉRATION DUMBO
Paradis : 20 h 10.
RESERVOIR DOGS
Cinéma de Paris : 16 h 15.
SAFE
Cinéma de Paris : 14 h, 21 h 45.
WORLD'S BEST COMMERCIALS 1994
Cinéma du Parc (2) : 17 h, 21 h 30.

Musique

CONSERVATOIRE
Maud Langlois, violoniste, Annie Boudraut, altiste, et Josée Campeau, violoncelliste : 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Les trois sœurs, de Anton Tchekhov. Mise en scène de Yves Desgagnés. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h, 20 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4464, St-Denis)
La promenade des veuves, de Simon Fortin. Mise en scène de Guillermo de Andrea. Avec Rita Lafontaine et Benoit Girard. Du mar. au ven., 20 h : sam., 16 h, 21 h : dim., 15 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)
Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues, de Normand Charette. Mise en scène de Michèle Magny. Avec Jean-François Blanchard, Daniel Brière, Eric Cabana, Mireille Deyglin, Michel Laperrrière, Jacques L'Heureux et Denis Tran-Van-Mang : 20 h.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Océan, de Poi Pelletier. Du mar. au sam., 20 h : dim., 15 h. Jusqu'au 12 novembre.
SALLE DU GESU (1200, Bleury)
Nunzio, de Spiro Scimone. Mise en scène de Carlo Cecchi. Avec Spiro Scimone et Francesco Sframelli : 20 h.
CONSERVATOIRE (100 e., Notre-Dame)
Macbeth, de Shakespeare : 20 h.
LA LICORNE (4559, Papineau)
Un abri pour les lapins quand il fait froid, de William Mastroianni. Trad. de Josée LaBrosse. Mise en scène de Jacques Drolet. Avec Eric Hoziel et Hélène Reeves. Du mar. au sam., 20 h.
THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, St-Dominique)
Et Vian dans la queue, avec le groupe Audubon, 20h, sauf dim. et lun.
CENTAUR (453, St-François-Xavier)
Take the floor, de Susan Pam-Grant et DJ Grant. Mise en scène de Lara Foot Newton. Avec Molly Settel, Mark Hoeben, Joss Levine, Basil Appollis et Gilda Blacher. Du mar. au sam., 20 h : dim., 19 h : mat., sam., 14 h.
THÉÂTRE DE LA VILLE (180 e., de Gentilly, Longueuil)

Le Chapeau de plomb, de Gilbert Dupuis. Mise en scène de Alain Fournier. Avec Anouk Simard, Diane Jules, Jean-François Csanonne, Michel Dalgle, Robert Lavoie, Robert P. Côté, Luc Morissette, Nefertari Bellzaira et Denis LaRoque. Présentation du Carré-Théâtre. Du mar. au sam., 20 h. Jusqu'au 25 novembre.

Pour Enfants

MAISON-THÉÂTRE (255 e., Ontario)
Mowgli, de Patrick Quintal. Avec Lillie Bergeron, François Bienvenue, Sylvie Marchand, France Parent, Jacques Routhier, Sarto Gendron, Jacinthe Tremblay et Mario Trépanier. Présentation du Théâtre du Double Signe. Sam., dim., 15 h. (7 à 12 ans)

Variétés

PLACE DES ARTS (Cinquième Salle)
Misery, d'après le roman de Stephen King. Mise en scène de Simon Moore. Avec Annie Walkie, Deborah Lobban, Paul Sheldon et Michael Rudder. Du mar. au dim., 20 h.
THÉÂTRE ST-DENIS 2
Michel Barrette : 20 h.
QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Siddharta : 21 h.
LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Alex Bay chante J.-P. Ferland : 21 h.
BALATTOU (4372, St-Laurent)
Geoulah : 22 h.
CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)
Blue Grass : dès 21 h.
L'BAROUF (4171, St-Denis)
Flamenco Como Suena : 21 h.



Anne Sylvestre

Le spectacle en hommage à Anne Sylvestre reporté au 23 mars

Le grand spectacle en hommage à l'auteure-compositrice française Anne Sylvestre, *La Nuit fabuleuse*, prévu pour ce soir à la salle Pierre-Mercure, est annulé et remis au 23 mars 1996. Les coûts élevés de cette mégaproduction, qui faisait appel notamment à un orchestre symphonique, à deux chorales et à plusieurs artistes européens (dont Georges Moustaki, Pierre Perret, etc.), jumelés à la capacité relativement réduite de la salle Pierre-Mercure (800 places) obligeaient les producteurs à vendre leurs billets à 60 et 50 dollars. C'est pourquoi le spectacle sera repris dans une salle plus vaste au printemps prochain. Tous les artistes ont d'ailleurs confirmé leur présence pour l'occasion. Par ailleurs, Anne Sylvestre se produira en spectacle, comme prévu, du 14 au 23 novembre au théâtre du Gesù.

22 h 30 cha ba da

Le grand show du showbiz passe à 22 h 30 ce soir

TVA VIT AVEC VOUS

Voire soirée de télévision

La Presse

Choix d'émissions par Louise Cousineau

18:30 35 FLASH
L'émission est consacrée au lancement du nouveau disque de Ginette Reno.

19:29 2 LA FACTURE
Les pratiques douteuses de la compagnie Renovation métropolitaine. Aussi: les problèmes causés par une panne d'électricité. Hydro-Québec se traîne les pieds pour rembourser.

20:00 10 Alys Robi
Première de la minisérie en quatre épisodes racontant la carrière remarquable, puis la maladie mentale, de la grande Alys Robi. Une très bonne série où vous verrez ce soir trois intrépètes: Marie-Pier Morand, Audrey Laurin et finalement Joëlle Morin, en Alys.

20:00 57 THE METROPOLITAN OPERA PRESENTS
L'opéra de Richard Strauss *Arabella* avec Kiri Te Kanawa dont les critiques américains ont dit beaucoup de bien.

20:30 15 ÇA SE DISCUTE
Cette émission française porte sur un sujet peu abordé chez nous: les enfants surdoués. Les génies en herbe sont-ils des enfants comme les autres?

21:30 17 A VOS AFFAIRES
L'achat d'une maison est-il encore un bon placement?

22:00 35 BESOIN D'AMOUR
Invités: Alys Robi et Claude Poirier.

22:30 10 CHA BA DA
Invités: Benoît Brière, Bourbon Gauthier et Sophie Lorain.

23:00 10 NOSFERATU, FANTÔME DE LA NUIT
De Werner Herzog, un drame de vampire avec Klaus Kinski et Isabelle Adjani



Joëlle Morin (Alys)

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 9	Ce soir	C'est juste une farce! (18:59)	La Facture / Devenez vendeur (19:29)	Scoop		Les Héritiers Duval		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Sport / Météo (23:25)	Découverte	2 9 9
TVA	4 7 8 1	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville	Alys Robi / Début		Le Match de la vie / Le terrible quotidien des drogués		Le TVA, édition réseau	chaBada / Benoit Gauthier, Sophie Lorain	Brière Bourbon Loteries (23:56)	Le TVA Sports / Loteries (23:56)	4 7 8 1
RO	15 17 24	Passe-Partout	La Maison de Ouimzie	Le Québec aujourd'hui	Les Pays du Québec	Consommation	Graffiti	À vos affaires	Plaisir de lire	L'Afrique de toutes façons	Cinéma / LE PETIT PRINCE A DIT (3) avec Richard Berry, Marie Kleiber	15 17 24	30 45
TQS	16 30 35	Guerre des clans	Flash	Aux frontières du réel		Cinéma / LE ROI DES TEAMSTERS (5) avec Brian Dennehy, Jeff Daniels			Besoin d'amour	Le Grand Journal	Sports Plus Extra	Sports Plus Extra	16 30 35
CBC	4	Newsday		Undercurrents	Market Place	the fifth estate	Witness		CBC News		News	Codco	4
CBC	5	Newswatch		Inside Quebec									5
CBC	6			Undercurrents									6
CTV	12	Pulse		E.T.	LifeStyle	Roseanne	Hudson Street	Home Improvement	Frasier	Mavericks with Eric Malling	CTV News	Pulse	12
CTV	8 13	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!			Pursuit of...				Nightline	8 13
ABC	8	News (17:00)	ABC News					Coach	NYPD Blue		News	Nightline (23:35)	8
ABC	22	News		Roseanne	Home Videos								22
ABC	13	News (17:00)		E.T.	Roseanne								13
CBS	3	News		CBS News	E.T.	The Client			Minisérie / Sidney Sheldon's Nothing Lasts Forever (2/2)			The Late Show with David Letterman (23:35)	3
CBS	7	News	CBS News	Jeopardy!	Wheel of...								7
CBS	8			Wheel of...	Jeopardy!								8
NBC	5		NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Wings	NewsRadio	Frasier	Pursuit of Happiness	Dateline NBC			5
NBC	10			American...	Extra...								10
PBS	33	Newshour		Nightly Business	Computer...	Nova / Lightning		Frontline / Rupert Murdoch		John Irving	Cinéma / THE WORLD... (3)		33
PBS	18				Cabin Country					Health Chron.	EastEnders		18
ONT	57	ITN News	Nightly Bus.	Newshour		Opera / Arabella					EastEnders	Van der Valk	57
ONT	6	Global News (17:30)		A Current Affair	E.T.	Wings	Dave's World	Frasier	Grace Under...	NYPD Blue	Global News	Sportsline	6
ONT	12	Pignon sur rue	Volt	Panorama	...en ligne	Règlement...	Parfums...	Minisérie / Le Fils du cordonnier	Le XXe Siècle		Panorama		12
ONT	24	Round the...	Bill Nye	Chartwell		Studio 2		Hanging Gale (1-2/4)			Waiting for God		24
A & E		Police Story		The Rockford Files		Biography: H.G. Wells		Cinéma / THE SILENT WORLD OF NICHOLAS QUINN (4)			Law & Order		A & E
BRAVO		Oliver Jones / Vic Vogel		Bravonews	World Drums	Eldon Rathburn		Cassandra Wilson	Glenn Gould - Variations / Flow		The Avengers / Flow (23:55)		BRAVO
CANAL D		Animalier: Afrique sauvage		D'un pôle à l'autre		Équinoxe		Filère D / LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE (4)			Cinéma / NOSFERATU... (3)		CANAL D
DISC.		Beyond 2000		@ discovery.ca		Sanctuaries	Profiles of...	Behaving Like Animals	Forbidden Places	@ discovery.ca			DISC.
FOX		Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Cinéma / BRAM STOKER'S DRACULA (3) avec Gary Oldman, Winona Ryder		Matlock		Star Trek: Next Generation			FOX
FOX(Ont)		The Simpsons	Roseanne	Fresh Prince	Home Improv.			Seinfeld	Star Trek: The Next Generation	Cops			FOX(Ont)
CÂBLE		MP	Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo					MP
CÂBLE		NW	World News	Bus. World	Early Edition	The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Antiques Roadshow	The National	National Sports		NW
CÂBLE		RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Reportages / Le Blues de l'ONU (1/3)	Le Téléjournal	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	Capital actions		RDI
CÂBLE		RDS	Aérobi. (17:30)	Sports 30 Mag		Golf PGA / Grand Chelem			NHRA - Autolite Nationals	Sports 30 Mag			RDS
CÂBLE		SE	Pour le meilleur et pour... (17:05)	Journal intime (18:55)				Cinéma (20:35) Forrest Gump			L'Empreinte du tigre (23:25)		SE
CÂBLE		TMN	The Perfect Man (17:15)	A Simple Twist of Fate				Beverly Hills Cop III			Octobre (22:45)		TMN
CÂBLE		TSN	Golf PGA / Grand Slam						Hockey Week	Inside Sports	Sportsdesk		TSN
CÂBLE		TV5	Des Chiffres...	Studio... (18:25)	Journal FR2	Temps présent / Bosnie entre guerre...	Ça se discute		Météo	Journal belge	Studio Gabriel	Visions (23:35)	TV5
CÂBLE		YTV	Super Dave	Earthworm Jim	Bump in Night	Goosebumps	Must Be Mad!	Tarzan	Super Dave	Whose Line...	Neon Rider	Catwalk	YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

De TOUT pour vous toucher ce soir!

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

19 h 30 LA FACTURE

Les pratiques douteuses d'une compagnie où vendeurs et clients sont lésés.

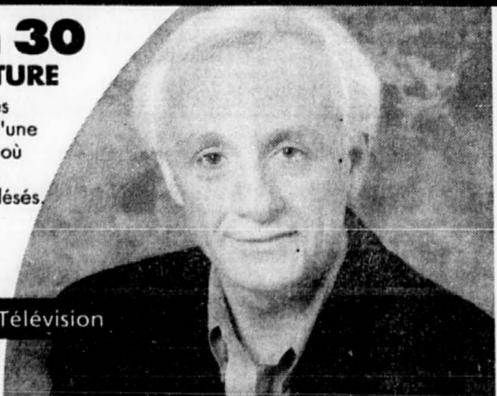
SRC Télévision

20 h SCOOP

À la surprise générale, Vézina présente le nouveau rédacteur en chef.

21 h LES HÉRITIERS DUVAL

Rémi est inconsolable depuis le départ de sa dulcinée.



Louise Beaudoin : le Québec doit être partie prenante de toute politique canadienne de télécommunication

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le gouvernement canadien doit consulter celui du Québec avant l'élaboration de toute politique concernant les télécommunications, en particulier l'autoroute de l'information et la télévision par satellite, de manière à tenir compte de la langue et de la culture françaises québécoises.

C'est l'avertissement qu'a lancé hier la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, aux autorités canadiennes dans une allocution prononcée au congrès de l'Association des câblodistributeurs du Québec.

Mme Beaudoin a critiqué en particulier le comité consultatif Johnston et ses conclusions qui favorisent une politique de l'autoroute de l'information basée sur la réalité canadienne, le bilinguisme, banalisant en même temps le Québec, selon la ministre.

Elle a rappelé la forte identité culturelle du Québec et la vitalité de ses entreprises culturelles, comme la chanson, le cinéma, le théâtre, qui produisent beaucoup d'oeuvres tant au Québec que sur la scène internationale. Mme Beaudoin a expliqué que le Canada anglais demeure beaucoup plus exposé aux menaces de la culture américaine que ça peut être le cas au Québec.

D'après la ministre, la part du marché au Canada anglais pour les chanteurs, compositeurs canadiens, n'est que de 8 à 9 p. cent comparativement à 25 p. cent au Québec (le reste provient de la chanson américaine).

Il en est de même pour le domaine de l'édition dont la part du marché au Québec francophone pour les éditeurs québécois est presque trois fois plus importante que pour les éditeurs canadiens au Canada anglais.

S'appuyant sur cette force de l'in-

dustrie culturelle québécoise (francophone), la ministre Beaudoin a dit voir au Canada anglais, par contre, un certain défaitisme devant l'invasion de la culture des États-Unis tant sur le petit écran qu'au cinéma et ailleurs.

Elle a dit qu'elle en avait parlé dernièrement aux ministres John Manley (Industrie) et Michel Dupuy (Patrimoine canadien).

« Il n'est pas vrai que le Québec va rester passif face au défaitisme canadien. Nous avons ici une industrie culturelle florissante. On n'a qu'à penser que les dix émissions de télévision les plus écoutées au Québec sont produites ici alors que les dix émissions les plus populaires au Canada anglais viennent des États-Unis.

« Tant que la politique des télécommunications relèvera du domaine d'un autre gouvernement (Ottawa), il nous faudra, au Québec, demeurer très vigilants », a ajouté Mme Beaudoin.



Louise Beaudoin

275-INFO primé

Le réseau AM de Radio-Canada a obtenu le grand prix du Asian Broadcasting Union, un concours ouvert à toutes les radios du monde, pour son émission 275-INFO, dans la catégorie « Children's programming ».

Cette émission était diffusée l'an dernier à l'échelle du Canada. Elle a été intégrée cette année dans la nouvelle version de 275-ALLO.

« C'est une reconnaissance internationale pour la qualité de notre émission », a dit hier Jean-François Doré, le directeur des émissions d'animation au réseau AM de la SRC.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

La Promenade des Veuves

de Simon Fortin
mise en scène
Guillermo de Andrea

Rita Lafontaine
Benoît Girard
Gilles Pelletier
Mario Saint-Amand
Jean-François Pichette
Reynald Robison
Pierre Rivard

du 7 novembre au 2 décembre (réservations: 844-1793)

LES GRANDS EXPLORATEURS

L'AVENTURE PAR L'IMAGE

Présenté par Bell

ISLANDE

commenté par Jean-Louis Mathon

Réservations : 521-1002

Également en vente chez ADMISION

Salle Pierre-Mercure
Centre Pierre-Péladeau
300, De Maisonneuve Est

1^{er} AU 3 NOVEMBRE
Mer. Jeu. : 19 h
Ven. : 18 h - 20 h 30

L'OLYMPIA
1004, Ste-Catherine Est

6 AU 12 NOVEMBRE
Lun., Mar., Mer. : 20 h Sam. : 21 h 30
Jeu., Ven., Sam. : 19 h Dim. : 13 h 30 et 16 h

Également présenté à :

- Montréal-Nord Cégep Marie-Victorin 13 au 16 novembre
- Saint-Hyacinthe Auditorium de L.I.T.A. 17 nov. et 4 déc.
- Saint-Jérôme Polyvalente 21 et 22 novembre
- Longueuil Cégep Édouard-Montpetit 23 au 28 novembre

E.A.D.A. ENFANTS ADULTES

TU AS VÉCU DANS UNE FAMILLE DYSFONCTIONNELLE OU ALCOOLIQUE

(514) 729-7185

À 13 ans, Alys monte seule à Montréal

Seule, elle affronte la grande ville, déterminée à la conquérir.

Premier épisode d'une série de quatre

20 h alys robi

TVA VIT AVEC VOUS

Hollywood

ÇA VOUS INTÉRESSE, OUI OU NON ?

Si vous répondez oui et que vous êtes prêt à livrer l'information rapidement, vous pourriez gagner un voyage pour deux et faire une petite passe de 3 000 \$ en argent comptant.

PASSEZ AUX AVEUX AU SUJET DE HOME IMPROVEMENT Surveillez Home Improvement ce soir à 21h et dites-nous : QUI VA OFFRIR À TIM DES BILLETTS DE SAISON ?

COUP DE FILET INSTANTANÉ ! Chaque jour, 25 participants chanceux se mériteront un prix instantané. IL VOUS SUFFIRA DE NOUS RÉVÉLER : POURQUOI TIM A-T-IL MAL AUX OREILLES ?

INDICE : La réponse se trouve dans les plus longs tunnels souterrains de Montréal.

À TOUS CEUX QUI ONT DU FLAIR

unitel

La qualité en intégrant à moindre prix.

12 CFCF

Donnez-nous votre réponse en appelant sans frais au 1 800 790-1130, avant 19 h demain. Si vous répondez correctement, vous serez automatiquement éligible au grand tirage hebdomadaire.

Règlement du concours disponible à la station CFCF 12

IMMOBILIER

143 ETATS-UNIS, HORS-FRONTIERES

MIAMI Beach, sur la Collins, bord mer, studio pour 4 personnes, piscine, 300 \$/sem, libre du 13 au 19, voir 716-418-3227.

145 CONDOMINIUMS COPROPRIETES A LOUER

AHUNTSIC, condo 3 1/2, lav., réfrig., réfrigérateur et four, 940-8413.

146 MAISONS DE CAMPAGNE

CANTONS de l'est, 7/8 de Sherbrooke. Aussi ferme. 819-846-9919.

147 CHALETS A LOUER

A COTE de Des Isles, Ste-Marguerite, tout confort, 2 chambres, 6-1000 \$/mois. 739-9923.

152 GARAGES

BEAUBIEN de Lanoieville chauffée 10x23, 1900, 13x23, 1600, 951-1228.

154 A DEMANDE A PARTAGER

A + CHERCHER logement à partager ou co-locataire. 950-7509.

155 SOUS-LOCATION

CESION de bail jusqu'à fin juillet 3/4, bout St-Joseph, meuble, 450 \$, 450 \$, 450 \$.

156 APPARTEMENTS MEUBLES

A VILLE ST-LAURENT, condo luxueux, 1300 car, Corbeil 935-2973.

170 COMMERCES

BLONDELLERIE, 51-4000, cause de décès. 3 FILLES/ETES. Mlle Nord et Rosemont, bon potentiel.

180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS

A LAVAL, 19 000 pi car, 668-4390.

MARCHANDISES ET SERVICES

Marché aux puces

ANTIQUE: foule tout dossier style anglais, occasion. 689-0037. BATTERIE pour 5 pièces. 312-3462.

Marché aux puces

Vendez de tout

2 lignes d'annonces 4 jours consécutifs pour seulement 14.19\$ + taxes (7.10\$ par ligne additionnelle).

MARCHANDISES ET SERVICES

217 LE COIN DE L'ORDINATEUR. A PROXIMITE DU... INFO-COMPLEXE RIVE-SUD.

MARCHANDISES ET SERVICES

218 ANIMAUX. AIREDALE (pur), chiots né le 18 oct. 95, vaccinés, 484-3757.

MARCHANDISES ET SERVICES

219 MOBILIERS. WESTMONT en kit en cuivre, buffet en pin, table et chaises, 502-5273.

MARCHANDISES ET SERVICES

220 ARTICLES MAISON. WESTMONT en kit en cuivre, buffet en pin, table et chaises, 502-5273.

MARCHANDISES ET SERVICES

221 PERDU. ETUI cuir noir avec cartes pers. dentistes, pharmacie, coin Coûte, romme. 1-800-322-8222.

MARCHANDISES ET SERVICES

222 BOIS DE FOYER. BOIS, sèche 1 an; livraison rapide 7 jours semaine. 514-478-7031.

OFFRES D'EMPLOI

304 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

REPRESENTATION et développement de produits dans un bureau de professionnels à Laval. BAC en Administration ou domaine connexe.

306 SANTE, SERVICES COMMUNAUTAIRES

ASSISTANTE-DENTAIRE ET SECURITAIRE. (Poste combiné). A St-Hubert, 30ème année. Expérience requise.

307 EDUCATION ENSEIGNEMENT

PROFESSEUR(E) français langue seconde, possibilité contrat 10 semaines, plein temps, à partir du 14 nov. 95.

310 BUREAUX

AVONS 10 \$ ET + L'HEURE. Prime de rendement pour clientèle. Temps plein. 17 h 30 à 21 h 30.

310 BUREAUX

AVONS 10 \$ ET + L'HEURE. Prime de rendement pour clientèle. Temps plein. 17 h 30 à 21 h 30.

310 BUREAUX

AVONS 10 \$ ET + L'HEURE. Prime de rendement pour clientèle. Temps plein. 17 h 30 à 21 h 30.

310 BUREAUX

AVONS 10 \$ ET + L'HEURE. Prime de rendement pour clientèle. Temps plein. 17 h 30 à 21 h 30.

310 BUREAUX

AVONS 10 \$ ET + L'HEURE. Prime de rendement pour clientèle. Temps plein. 17 h 30 à 21 h 30.

310 BUREAUX

AVONS 10 \$ ET + L'HEURE. Prime de rendement pour clientèle. Temps plein. 17 h 30 à 21 h 30.

310 BUREAUX

RECEPTIONNISTE Technicien(ne) pour travail en clinique. expérience non nécessaire.

319 VENTE COMMERC

REPRESENTANT(E) publicitaire, expérimenté(e) et bilingue, pour journal hebdomadaire établi, qui dessert un secteur à haute densité commerciale.

319 VENTE COMMERC

DE 75 à 125h, lun.-ven. horaire flexible. Travail téléphonique. 50-60 appels par jour.

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS

BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS.

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS

BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS.

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS

BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS.

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS

BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS.

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS

BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS.

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS

BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS. BARMAN(AID) Placement-COURS.

324 IMPRIMERIE INFOGRAPHIE

PREPROSESSES aux photographes, temps plein et partiel. Aussi techniciennes informatiques.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

GRAPHISTE Mac, vaste expérience en Photo Shop et Photoshop. Envoyer C.V. par fax 514-443-8837.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

324 IMPRIMERIE INFOGRAPHIE

PREPROSESSES aux photographes, temps plein et partiel. Aussi techniciennes informatiques.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

GRAPHISTE Mac, vaste expérience en Photo Shop et Photoshop. Envoyer C.V. par fax 514-443-8837.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

325 TECHNIQUE METIERS SOUS-TRAITANCE

MECANICIENNE d'exp. pour travail permanent. Demander M. Adem, 668-6041.

- Avis - L'article 11 de la Charte des droits et libertés de la personne déclare que «Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.»

LA PETITE PRESSE

LA PETITE PRESSE. Pourquoi cette mine triste? JE N'AI PAS EU CE QUE JE VOULAIS POUR MON ANNIVERSAIRE!

LA PETITE PRESSE. CE QUE J'ESSAIE DE DIRE, VOTRE SEIGNEUR, C'EST QUE M. MCCANN A PORTÉ PRÉJUDICE À MON CLIENT...

LA PETITE PRESSE. SLOGO! J'AI RECU MON ALLOCATION! DEUX DOLLARS!

LA PETITE PRESSE. SI QUELQU'UN VEUT BIEN OUVRIR LA PORTE POUR MOI.

LA PETITE PRESSE. JE VAIS MONTRER AU MONDE ENTIER QUE JE NE SUIS PAS PARESSEUX!

TRANSPORT ET VEHICULES AUTOMOBILES
AUTOBAINES AUTOBAINES AUTOBAINES AUTOBAINES AUTOBAINES

HONDA Civic Si Vt Tech, 1993, noir, 5 vit., 89 000 km, "log", équipé air, direction 100 000 km, Eclair. J. 678-342 avant l'œil. 514-772-7478.
HONDA Civic Si Vt, 1992, 120 000 km, blanche, 5005, 349-3899, 359-7090.

JETTA TD 94, air, élect. CLUB AUTO STOLZ 642-6242
JETTA 1987, turbo, diesel, 4 portes, 5 vit., 159 000 km, blanc, 679-4768.
JETTA 1992, 114 000 km, Turbo, diesel, etal A-1 10 8955, 329-6981.

MAZDA MX3, 93-94, 5 vit., out., liquidation. Cloginor, 348-4816
MAZDA MX6 GT Turbo 90, out., tout ouvrant, AMFA cassette, tout équipé, 6995 \$, L.A.L., 686-2886.
MAZDA MX6 LX 93, out., tout équipé, C.D. ABS, 87 000 km, 21 000\$. Jimmy 668-2105 ou 433-5182.

PORSCHE 97, 944, noire sur noire, 69 000 km, Metro Nissan 631-0001
PROBE GT 92, tout équipé, noir, CLUB AUTO STOLZ 642-6242
PROBE LX 87, tout équipé, 5 vit., très bon état, 4550 \$, 668-2046.

TOYOTA ACHAT - VENTE
97 Tercel Coupe 70 000 km
92 Tercel Coupe 92 000 km
92 Tercel Coupe 92 000 km
92 Tercel Coupe 92 000 km

HONDA CIVIC DX 1991
3 portes, 68 000 km
Blanche, mécanique parfaite
4 pneus d'usure.
Propriétaire unique
5800\$.
Yves 461-2252 jour
441-9079 soir

LES IMPECCABLES
DE TOYOTA DUVAL
EN SUPER SPECIAL
655-2350
95 Corolla auto (2) 18 000 km
94 Toyota 4Runner 4x4 17 000 km
94 Toyota Tercel (3) 37 000 km

Blainville Toyota
435-3685
91, Golf diesel
92, Golf
92, Jetta, 4 portes
92, Jetta, 4 portes

Blainville Toyota
435-3685
91, Golf diesel
92, Golf
92, Jetta, 4 portes
92, Jetta, 4 portes

ACHAT, VENTE, LOCATION
ENTRETIEN
REPARATIONS
PIECES
ET ACCESSOIRES
BATEAUX-MOTEUR
YACHTS, VOLIERS
MOTONEIGES
VEHICULES
TOUT TERRAIN

HONDA EX1 88 extra propre
Automobile 1616 Crémazie 376-1100
HONDA Prelude Si A18 108 000 km
out., excellente condition 4750 \$

95 Corolla auto (2) 18 000 km
94 Toyota 4Runner 4x4 17 000 km
94 Toyota Tercel (3) 37 000 km
94 Mazda 626 LX 47 000 km

Blainville Toyota
435-3685
91, Golf diesel
92, Golf
92, Jetta, 4 portes
92, Jetta, 4 portes

Blainville Toyota
435-3685
91, Golf diesel
92, Golf
92, Jetta, 4 portes
92, Jetta, 4 portes

ACHAT, VENTE, LOCATION
ENTRETIEN
REPARATIONS
PIECES
ET ACCESSOIRES
BATEAUX-MOTEUR
YACHTS, VOLIERS
MOTONEIGES
VEHICULES
TOUT TERRAIN

HONDA EX1 88 extra propre
Automobile 1616 Crémazie 376-1100
HONDA Prelude Si A18 108 000 km
out., excellente condition 4750 \$

95 Corolla auto (2) 18 000 km
94 Toyota 4Runner 4x4 17 000 km
94 Toyota Tercel (3) 37 000 km
94 Mazda 626 LX 47 000 km

Blainville Toyota
435-3685
91, Golf diesel
92, Golf
92, Jetta, 4 portes
92, Jetta, 4 portes

Blainville Toyota
435-3685
91, Golf diesel
92, Golf
92, Jetta, 4 portes
92, Jetta, 4 portes

ACHAT, VENTE, LOCATION
ENTRETIEN
REPARATIONS
PIECES
ET ACCESSOIRES
BATEAUX-MOTEUR
YACHTS, VOLIERS
MOTONEIGES
VEHICULES
TOUT TERRAIN

MOTS CROISES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1. Désagréable — Secours économique.
2. Intrassables.
3. Disciple de saint Paul — Versus — Ils sont cinq.
4. Exprime le regret — Grande tortue — On ne la laisse pas crever de faim.
5. Antilope — Servent à guider.
6. Helminthe — Pigeon sauvage, gris bleue.
7. Larges.
8. Sert à lier — Affluent de l'Eure — Oie maie.
9. Rendre dur et coriace — Substantif.
10. Strontium — Saint normand — Appareil sanitaire.
11. Coiffures — Thymus de l'agneau.
12. Frayer — Alcaïde utilisé en médecine.

7. A la forme d'une lettre — Relations à la vieillesse.
8. Abominablement — Passe tout près.
9. Système antiblocage — Conjonction.
10. Troisième partie de l'intestin grêle — Sérin.
11. Refuser absolument d'accorder — Magistrat.
12. Ouvertures d'un violon — Influence ricoprique.

4292
RAFFINE BASE
CORNER COLLE
TERULANULES
ORTOLAN CAPE
UBUENVAHIES
CENTROVALETES
HERAILLEEET
EMERITEMEA
EINTRPRESENT
ANATOHIENEE
MEDEXINSTE
IOSEINSTE
SOLUTION DEMAIN
1. RAFFINE BASE
2. CORNER COLLE
3. TERULANULES
4. ORTOLAN CAPE
5. UBUENVAHIES
6. CENTROVALETES
7. HERAILLEEET
8. EMERITEMEA
9. EINTRPRESENT
10. ANATOHIENEE
11. MEDEXINSTE
12. IOSEINSTE

AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES
AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES
AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES
AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

ACTUALITÉS



PHOTO REUTERS

Tuerie à Boston

Une femme pleure, après avoir appris que son mari était au nombre des victimes d'une tuerie survenue hier dans un restaurant du quartier Charlestown, à Boston. Deux hommes armés ont ouvert le feu dans l'établissement, tuant quatre clients et en blessant grièvement un cinquième. Selon des témoins, les hommes ont tiré au moins une douzaine de coups de feu. Deux policiers en civil, qui dinaient sur les lieux, les ont pourchassés et les ont appréhendés dans le stationnement. La police n'a pu dire quelles étaient leurs motivations. Les tireurs sont âgés de 27 et 20 ans.

L'Allemagne fait cavalier seul contre les pilules de la troisième génération

Agence France-Presse
BERLIN

L'Allemagne a décidé hier de faire cavalier seul contre les pilules de troisième génération en limitant l'usage de ce contraceptif oral soupçonné d'accroître le risque de thrombose. L'Institut allemand des médicaments et des produits médicaux a annoncé à Berlin interdire la prescription de pilules contenant les hormones progestatives gestodène et désogestrel aux femmes de moins de 30 ans utilisatrices pour la première fois d'un contraceptif oral.

Dans un communiqué, l'Institut rappelle que trois études épidémiologiques, encore non publiées, ont révélé que ces pilules multipliaient par deux les risques de thrombose par rapport à celles de la deuxième génération. Ces thromboses sont certes rares, mais elles peuvent avoir de graves conséquences et même entraîner la mort, souligne-t-il.

Schering, géant mondial de la pilule contraceptive, a annoncé qu'il introduirait un recours contre la décision de l'Institut. Schering argumente que cette décision diverge de la prise de position de l'Agence européenne du médicament.

Réuni les 26 et 27 octobre à Londres et après réévaluation du rapport bénéfice-risque de ces pilules, le Comité des spécialités pharmaceutiques (CSP) de l'Agence européenne du médicament n'avait pas estimé « nécessaire de retirer du marché » ces contraceptifs.

Schering met en exergue que la décision de l'Institut allemand se réfère à une exploitation « partielle » des trois études et que les nouvelles dispositions (en

vigueur le 11 décembre) s'imposent, dans un premier temps, jusqu'au 30 juin 1996, date à laquelle doit être disponible une évaluation « plus complète » des études en question.

Les attitudes alarmistes avaient été vivement critiquées dans la communauté scientifique, y compris par l'un des auteurs des études invoquées par l'Institut allemand, le professeur canadien Walter Spitzer. Ce dernier dénonçait la propagation d'une « épidémie d'angoisse » inutile et un « mauvais usage » de ses travaux.

Le CSP avait demandé aux trois laboratoires titulaires des autorisations de mise sur le marché (AMM) des pilules concernées de « fournir des données complémentaires avant fin 1995 » et se faisait fort d'évaluer « l'ensemble des données dans un délai de six mois ».

Mais une forte inquiétude a saisi l'opinion en Allemagne où neuf pilules étaient dans la collimateur : Biviol, Cetenyl, Cyclosa, Dimirel, Femovan, Lovelle, Marvelon, Minulet et Oviol. Leurs fabricants ont été submergés d'appels depuis fin octobre et l'Institut fédéral des médicaments avait demandé aux groupes pharmaceutiques de s'expliquer.

Hier, l'Institut a dit exiger dorénavant avant la prescription une prise en compte scrupuleuse, non seulement des facteurs de risque tels que la tabagie ou une surcharge pondérale, mais aussi des antécédents familiaux d'« incidents thrombo-emboliques » chez des sujets jeunes. Il réclame également une modification de l'information qui accompagne les produits.

Fermier condamné pour avoir aspergé sa banque de purin

Agence France-Presse
NEWCASTLE, Angleterre

Un éleveur anglais a été condamné hier à 2 000 livres (environ 4 000 \$) de dommages et intérêts pour avoir aspergé sa banque de Newcastle de quatre tonnes de purin pestilentiel, la contraignant à deux semaines de ravalement de façade.

David Cannon, 66 ans, rend sa banque, la National Westminster, responsable d'erreurs de gestion qui lui ont coûté quelque 100 000 livres et l'ont forcé à vendre plusieurs de ses têtes de bétail primées.

Désespéré et excédé après une vaine bataille juridique de cinq ans, David Cannon a conduit le mois dernier sa machine à épandage jusqu'à Newcastle, et a aspergé le siège de la NatWest de qua-

tre tonnes de purin « jusqu'en haut des murs et si profond au sol qu'il fallait des cuissardes pour pénétrer dans la banque », a expliqué le directeur de l'agence.

Cannon a expliqué au tribunal de Newcastle qu'il ignorait que le bâtiment de la banque était classé. Mais il a affirmé après l'audience n'avoir « aucun regret » pour ce qu'il a fait.

« J'étais un homme seul contre une grande institution. Je n'en pouvais plus. Après tout, eux-aussi m'ont mis dans la merde ! » a-t-il lancé.

David Cannon a été condamné pour dégâts sur bâtiment classé, mais laissé en liberté conditionnelle, et contraint de verser 2 000 livres de dommages et intérêts, au lieu des 4 500 réclamées par la banque.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

- AMIREAULT, Bertrand Marguerite Montréal
- AYMONG, Marcel Montréal
- BIGUE, Helene St-Mathieu de Belloeil
- BOISVENU, Ubald St-Eustache
- CAIN, HURTBUISE (Berthe) Laval
- CHABOT, BOMBARDIER Marie-Laure Carignan
- CHAURETTE, Hugo Longueuil
- DELORME, Madeleine Montréal
- DESILETS, Fernand Laval
- DUPONT, Lucien Montréal
- GAULIN, Carole Montréal
- GINGRAS, Léo Montréal
- LALUMIERE, LAGACE, Suzanne Ste-Dorothee, Laval
- LEBEAU, LEPAGE, Helene Montréal
- LEVESQUE (Abbé Cyrille) Pointe-du-Lac
- MASSY, Madeleine Montréal
- PAULET, Arthur Outremont
- PELLETIER (Hervé) Laval
- PORTAS, Antonio Dias Longueuil
- RENAUD, Réal Montréal

AMIREAULT BERTRAND
Marguerite
A Montréal, le 4 novembre 1995, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marguerite Amireault. Elle laisse dans le deuil sa fille Monique Bertrand (André Drainville), ses fils André Bertrand (Ginette Forest), Maurice Bertrand (Huguette Soumis), Gérard Bertrand (Alain Paquette), ses deux petits-fils: Sébastien et Stéphane, ainsi qu'autres parents et amis. Exposé mardi le 7 novembre à 14 h à la Résidence Funéraire Guilbault Inc. 371 l'Ange Gardien l'Assomption. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 11 h en l'église de l'Assomption. Des dons à la Fondation de votre choix seraient appréciés de la famille.

AYMONG, Marcel
A Montréal, le 4 novembre 1995, à l'âge de 68 ans, est décédé Marcel Aymong, fils de feu Oscar Aymong et de feu Lucienne St-Jacques. Il laisse dans le deuil son frère Albert, ses belles-sœurs, Irène et Pauline Aymong, ainsi que plusieurs parents et amis. Selon ses volontés, son urne cinéraire sera exposée au Complexe Funéraire Magnou Poirier Inc. 7388 Viau St-Leonard. Une réunion de prières aura lieu à la chapelle samedi le 11 novembre à 12 h. Heures de visite: samedi le 11 novembre de 9 h à 12 h.

CHABOT BOMBARDIER Marie-Laure
De Carignan, le 5 novembre 1995, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Laure Bombardier, épouse de feu René Chabot. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses petits-enfants, ses neveux et nièces, parents et amis. Exposé: La Maison Darche 933, boul. Perigny Chambly. Les funérailles seront célébrées le mercredi 8 novembre à 10h30 en l'église St-Joseph, 164, rue Martel à Chambly et de la au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 8h30.

995 REMERCIEMENTS
REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'aide obtenue. N.L.

Le bridge
La ruse est de bonne guerre

ANDRÉ TRUDELLE
La main qui suit a été disputée, il y a une vingtaine d'années, par d'excellents joueurs, l'Italien Benito Garozzo, en Est, et l'Américain Robert Jordan, en Sud. Jordan joue 3 SA et l'entame provient du Valet de K. Le contrat peut-il être battu ?

Donneur: Est			
Vulnérabilité: tous			
NORD			
♠ R763			
♥ 92			
♦ aucun			
♣ ARV8753			
OUEST EST			
♠ DV109		♠ 842	
♥ 854		♥ ARV3	
♦ V109532		♦ A74	
♣ aucun		♣ D92	
SUD			
♠ A5			
♥ D1076			
♦ RD86			
♣ 1064			
Les enchères:			
EST	SUD	OUEST	NORD
1 Co	passé	1 Pi	2 Tr
passé	2 SA	passé	3 SA
passé	passé	passé	
Entame: Valet de K			

Infographie La Presse

Garozzo gagne de l'As de K et revient du Roi de Co. Puis il joue le 3 de Co. Jordan, connaissant la réputation de l'Italien, prend quelques secondes pour réfléchir. Il joue le 7 de Co qui file jusqu'au 9 du mort. As et Roi de Tr et Tr pour la Dame de Garozzo. Ce dernier est limité à deux Co, un Tr et un K. Le raisonnement de Jordan a été le suivant: « Est a sûrement la Dame de Tr. Il a donc quatre levées sûres. Il cherche à me faire jouer la Dame de Co pour libérer son Valet. Je laisse donc filer vers le 9. » En main avec la Dame de Tr, Garozzo a encaissé son As de Co et il a félicité le déclarant pour sa perspicacité !



LUCIEN DUPONT
A Montréal, le 5 novembre 1995, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Lucien Dupont, époux de Mme Jeanne Chabot. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Gisele (Guy), André et Pierre; 17 petits-enfants, ainsi que 3 frères et 3 sœurs. La dépouille mortelle sera exposée au salon Alfred Dallaire Inc. 3254, Bellechasse Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi à 11 h en l'église Ste-Bibiane, coin St-Michel et Dandurand.

DELORME, Madeleine (de Bonville)
A Montréal, le 4 novembre 1995, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Madeleine de Bonville, épouse de Albert Delorme. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, Daniel (Francine Therrien), Carmen (Michel St-Onge) et André, ses petits-enfants: Geneviève, Mathieu, Claude, Catherine, Myriam et Andréanne, ses sœurs: Laurette, Alice et Thérèse, ainsi que son beau-frère, ses belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis(es). Exposé au salon Alfred Dallaire Inc. 6200 boul. Léger Montréal-Nord. Le mercredi 8 novembre de 9 h à 13 h 30. Les funérailles auront lieu ce même jour à 14 h en l'église Ste-Colette, 11931 Ste-Colette, Montréal-Nord, et de la au cimetière St-Vincent de Paul à Laval.

DESILETS, Fernand
A Laval, le 5 novembre 1995, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Fernand Desilets, époux de Gabrielle Choquet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Marie (Denis Lauzon), Hélène (Patrick Schreyer), Raymond (Chantal Caron); ses petits-enfants: Simon, Vincent, Emilie; sa mère Yvonne Laurier Desilets; son frère Jean-Paul (Carmel Bohemier); ses sœurs: Fleurette, Thérèse (Marcel Rollet), Rejeanne (Claude Charbonneau), Carmelle; ses beaux-frères; ses belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au Complexe Funéraire Alfred Dallaire Inc. 2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval. Mardi le 7 novembre de 19 à 22 h, mercredi le 8 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles seront célébrées le jeudi 9 novembre à 13 h en l'église St-Sylvain, 750, boul. St-Sylvain, Laval. Inhumation au cimetière Repas St-François d'Assise.

HERVÉ PELLETIER (Frère Adrien F.E.C.)
Frère Hervé Pelletier, de la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes, est décédé à Laval (Ste-Dorothee), le 5 novembre 1995, à l'âge de 92 ans et 7 mois. Fils de Joseph Pelletier et de Malvina Galarnear, il naquit à Laval, St-Vincent-de-Paul, le 23 mars 1903. Il entra au noviciat des F.E.C., à Laval-des-Rapides, en 1919. Au cours de sa carrière d'enseignant, il se devoua particulièrement à Lachine, Varennes, Hull, Longueuil et surtout à Montréal (Ste-Bigone, Ste-Cunegonde, Ste-Ann-Baptiste de La Salle, St-Joseph, St-Jean-Chrysostome, Plessis et Mont-Saint-Louis), Pelletier Delisle et trois belles-sœurs, Mme Georgette (René) Pelletier, Mme Henri Pelletier et Mme Marguerite (Léo) Pelletier, ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines et amis. La dépouille mortelle sera exposée le mardi 7 novembre, à compter de 14h, à la Résidence De-La-Salle 300, ch. Bord-de-l'Eau Laval(Ste-Dorothee). Les funérailles auront lieu le mercredi 8 novembre à 10 h, au même endroit, et seront suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dames-Neiges, à Montréal.

HUGO CHAURETTE
A Longueuil, le 5 novembre 1995, à l'âge de 20 ans, Hugo nous a quitté pour un autre monde. Il laisse dans le deuil sa mère Jocelyne Tellier, son père Jean Chaurette, sa sœur Marie-Andrée Chaurette. Il laisse également Louise Lentz épouse de Jean et ses fils: Carl et Hugo Lemay; ses grands-parents M et Mme Athanase Tellier, Mme Huguette Chaurette; ses oncles et tantes, cousins, cousines, sa filleule Catherine; ses parents et marraine Claudette et Donald Gorget et ses très nombreux et fidèles amis qui l'ont aimé. Au lieu de fleurs, des dons à l'organisme Jeune-Vie, 3825, rue Windsor, bureau 200, St-Hubert Qc, J4T 2Z6 seraient appréciés. Exposé à La Maison Darche 505, Curé Poirier O. Longueuil. Les funérailles seront célébrées le mercredi 8 novembre à 14h30 en l'église St-Robert et de la au cimetière situé au 8145, chemin Chambly, St-Hubert, lieu de la sépulture. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 11 h.



LEBEAU, LEPAGE Helene
A Montréal, le 5 novembre 1995, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Helene Lebeau Lepage, épouse de feu Armand Lepage. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yolande, Michèle, Raymonde (André Marc Cann), Yvon (Louise Gagné), Jean (Sylvie Levesque); ses petits-enfants: Philippe, Louis-Charles, Marc-André, Vincent et Catherine; ses belles-sœurs: Jeannette Legault et Simone Pate-naude; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs amis. Elle repose à la Maison Funéraire Richard Boudreau Inc. 3963, Ste-Catherine est Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 11 h en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secour à Ville-Marie, dans la chapelle de la mortue Lafframboise. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michelle (Robert Cloutier), Suzanne, Judith (André-Léo Gervais), Jean-Claude (Françoise Beauséjour), Pierre-Hugues (Diane Carlos), Paul (Josée Lepine), Robert, Marc-André (Raymond Boudreau), Chantale; 17 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants, son frère et ses sœurs: Sr. Emilia N.D., Marcel, Colette, Aline ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé aux salons funéraires Guay Inc. 146, rue St-Louis St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 11 h en l'église paroissiale de St-Eustache. Inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 9 h.

Les personnes qui ont une maladie mentale, les accepter, c'est fondamental.

LEVESQUE Abbe Cyrille
Prêtre du diocèse de Mont-Laurier, décédé le 5 novembre 1995, à l'âge de 78 ans. Il était le fils de feu Philemon Levesque et de feu Juliette Lemire. Ordonné prêtre le 12 mai 1943 par Mgr J. Eugene Limoges dans la chapelle du Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier. Il fut professeur au Séminaire en 1943; vicaire à Ferme-Neuve de 1944 à 1947; vicaire à Pointe-Comfort de 1948 à 1960; aumônier de l'hôpital de Mont-Laurier de 1960 à 1963; curé de Notre-Dame-de-Pontmain de 1963 à 1973; curé de Notre-Dame-du-Laus de 1973 à 1982; curé de l'Ascension de 1982 à 1988; retraité à Ferme-Neuve de 1988 à 1990 et à la Fraternité Sacramentale de Pointe-du-Lac jusqu'à son décès. Il laisse dans le deuil sa veuve et les prêtres du diocèse de Mont-Laurier, sa belle-sœur Noëlla, épouse de feu Remi Levesque et autres parents. Exposé à La Coopérative funéraire Mgr Brunet 632, de la Madone Mont-Laurier. Mardi le 7 novembre à 19 h et mercredi le 8 novembre de 14 à 22 h; transféré des restes à la cathédrale en fin de soirée. Il sera exposé à la cathédrale, jeudi le 9 à partir de 9 h jusqu'au moment des funérailles à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière de Mont-Laurier.

LUCIEN DUPONT
A Montréal, le 5 novembre 1995, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Lucien Dupont, époux de Mme Jeanne Chabot. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Gisele (Guy), André et Pierre; 17 petits-enfants, ainsi que 3 frères et 3 sœurs. La dépouille mortelle sera exposée au salon Alfred Dallaire Inc. 3254, Bellechasse Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi à 11 h en l'église Ste-Bibiane, coin St-Michel et Dandurand.

LALUMIERE, LAGACE Suzanne
A Ste-Dorothee, Laval, le 6 novembre 1995, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Suzanne Lagace, épouse de feu Yves Lalumiere. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (Guylaine Lauzon), Carole (Cyrille Duchesne); ses petits-enfants: Hugo, Judith, Marc-André et Mathieu ainsi que d'autres parents et amis. Selon ses dernières volontés elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le jeudi 9 novembre à 10 h en l'église Ste-Dorothee et de la au cimetière Notre-Dames-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie Limitée.

MASSY, Madeleine
A Montréal, le 25 octobre 1995, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Madeleine Massy. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Linda, Julie et Wayne; ses petits-enfants: Sherry et Michael; ses sœurs: Pauline et Aline; son frère René ainsi que plusieurs parents et amis. Il n'y aura pas d'exposition. L'enterrement des cendres aura lieu mercredi le 8 novembre à 11 h au cimetière Lakeview de Pointe-Claire. Direction Complexe Funéraire St-François d'Assise.



UBALD BOISVENU
A St-Eustache, le 5 novembre 1995, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Ubald Boisvenu, époux de Monique Lafframboise. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michelle (Robert Cloutier), Suzanne, Judith (André-Léo Gervais), Jean-Claude (Françoise Beauséjour), Pierre-Hugues (Diane Carlos), Paul (Josée Lepine), Robert, Marc-André (Raymond Boudreau), Chantale; 17 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants, son frère et ses sœurs: Sr. Emilia N.D., Marcel, Colette, Aline ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé aux salons funéraires Guay Inc. 146, rue St-Louis St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 11 h en l'église paroissiale de St-Eustache. Inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 9 h.

LEBEAU, LEPAGE Helene
A Montréal, le 5 novembre 1995, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Helene Lebeau Lepage, épouse de feu Armand Lepage. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yolande, Michèle, Raymonde (André Marc Cann), Yvon (Louise Gagné), Jean (Sylvie Levesque); ses petits-enfants: Philippe, Louis-Charles, Marc-André, Vincent et Catherine; ses belles-sœurs: Jeannette Legault et Simone Pate-naude; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs amis. Elle repose à la Maison Funéraire Richard Boudreau Inc. 3963, Ste-Catherine est Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 11 h en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secour à Ville-Marie, dans la chapelle de la mortue Lafframboise. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michelle (Robert Cloutier), Suzanne, Judith (André-Léo Gervais), Jean-Claude (Françoise Beauséjour), Pierre-Hugues (Diane Carlos), Paul (Josée Lepine), Robert, Marc-André (Raymond Boudreau), Chantale; 17 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants, son frère et ses sœurs: Sr. Emilia N.D., Marcel, Colette, Aline ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé aux salons funéraires Guay Inc. 146, rue St-Louis St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 11 h en l'église paroissiale de St-Eustache. Inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 9 h.



GAULIN, Carole
A Montréal, le 5 novembre 1995, à l'âge de 37 ans, est décédée M. Carole Gaulin (directeur des Banquets pour Hotel Inter-Continental de Montréal), fille de Jacques Gaulin et de Lise David. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil ses sœurs France (Pierre Marjolin), Josée, sa nièce Melissa, ses grand-mères Gilberte Gaulin et Athémise David, son oncle André David (Ginette Delisle), cousin et cousine. Une liturgie de la Parole sera célébrée mercredi le 8 novembre à 20 h 30 en la chapelle du Complexe Funéraire St-François d'Assise 6700 Beaubien Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 20 h 30.

PORTAS, Antonio Dias
A Montréal, le 5 novembre 1995, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Antonio Dias Portas, époux de America Dacarmo Portas, demeurant à Longueuil. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses deux filles Dina (Salvatore Saccomelli) et Tania (Martin Beaulieu), ainsi que ses amis et collègues de travail. La famille recevra les amis et les condoléances mercredi le 8 novembre 1995 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au complexe Alfred Dallaire Inc. (Cimetière Pres du Vein) 2750 est Marie-Victorin Longueuil.

Selon les desirs du défunt, il n'y aura pas de service funéraire. Que toutes offrandes de fleurs se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer, 460 boulevard Normand, bureau 119, Longueuil, Qc, J4H 3P4.

RENAUD, Réal
A Montréal, le 5 novembre 1995, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Réal Renaud, retraité de Radio Canada, époux de feu Madeleine Lecavalier. Il laisse dans le deuil ses enfants, Sylvain (Michelle-Anne Pilon), Claude (Carole Souchereau), Geneviève (Paul Lussier), ses petits-enfants, Marc-André, Isabelle, Marie-Joëlle, Anne-Julie, sa sœur Clairence, son frère Maurice, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au Complexe Funéraire Urgel Bourgie Ltée 1415 Fleury Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 10 h en l'église St-Nicolas et de la au cimetière Notre-Dames-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise sur le cancer seraient appréciés. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 8 h 30.

RENAUD, Réal
A Montréal, le 5 novembre 1995, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Réal Renaud, retraité de Radio Canada, époux de feu Madeleine Lecavalier. Il laisse dans le deuil ses enfants, Sylvain (Michelle-Anne Pilon), Claude (Carole Souchereau), Geneviève (Paul Lussier), ses petits-enfants, Marc-André, Isabelle, Marie-Joëlle, Anne-Julie, sa sœur Clairence, son frère Maurice, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au Complexe Funéraire Urgel Bourgie Ltée 1415 Fleury Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 10 h en l'église St-Nicolas et de la au cimetière Notre-Dames-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise sur le cancer seraient appréciés. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi des 8 h 30.

AVIS LEGAUX
PRENEZ AVIS au imo. de ma mère, Andrea Cisneros domiciliée à 3025 Sherbrooke O. présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Willcy Castro Cisneros en celui de Willcy Castro Cisneros.

PRENEZ AVIS au en ma qualité de mère, Andrea Cisneros domiciliée à 3025 Sherbrooke O. présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Catherine Castro Cisneros en celui de Heather Lisey Castro Cisneros.

PRENEZ AVIS que JOSEPH ADRIEN JEAN GEORGES HUBERT, domicilié à 5203 Westley, St-Hubert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jacques Harvey.

PRENEZ AVIS que Marie Gisele Henriette Laiole, domiciliée au 2282 L.O. David, Montréal H2E 1T7, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Gisele Ariane Laiole.

PRENEZ AVIS que Nicole Danielle Leduc, domiciliée au 2444 Jura, Lacombe, Que. présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Danielle Brasseur Leduc. St-Lambert, 13 nov. 1995.

Avez-vous signé votre carte de don d'organes ?

Le don d'organes d'une seule personne permettra à dix autres d'améliorer leur condition de vie et même d'échapper à une mort certaine.

LA FONDATION
DIANE HEBERT
(514) 965-0333



L'EXPRESS INTERNATIONAL

EX-YOUGOSLAVIE

Renforts à Dayton

Les États-Unis ont envoyé le numéro deux de leur diplomatie, le secrétaire d'État adjoint Strobe Talbott, à Dayton, Ohio, où se déroulent depuis mercredi des négociations sur la Bosnie. M. Talbott devait s'entretenir avec la délégation russe aux négociations sur la Bosnie et dîner hier soir avec Serbes, Croates et Bosniaques. Selon le *New York Times*, la partie du plan concernant la constitution du futur État de Bosnie-Herzégovine prévoit que les principaux dirigeants serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, seront écartés du pouvoir et pourraient même être jugés pour crimes de guerre par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI). Interrogé sur ce point, le porte-parole du département d'État Nicholas Burns a confirmé que Washington estimait souhaitable que MM. Karadzic et Mladic « n'occupent plus de postes de direction » après la signature de la paix et « que le TPI soit libre de faire son travail ».

d'après AFP

HAÏTI

Présidentielles

Le premier tour de l'élection présidentielle haïtienne a été fixé au 17 décembre, a annoncé hier le président du Conseil électoral provisoire (CEP), M. Pierre-Michel Sajous. M. Sajous a ajouté lors d'une conférence de presse qu'un éventuel second tour aurait lieu le 21 janvier et que tout serait fait pour que ces consultations soient « correctes ». Les déclarations de candidature doivent commencer le 8 novembre. La campagne électorale se déroulera du 20 novembre au 15 décembre. Les résultats définitifs du premier tour devraient être connus le 31 décembre et ceux d'un éventuel second tour le 4 février. Cette élection doit permettre de trouver un successeur au président Jean-Bertrand Aristide dont le mandat de cinq ans s'achève le 7 février 1996. Ses partisans réclament cependant une prolongation de trois ans de son mandat, correspondant à ses trois ans d'exil forcé entre 1991-1994, après le coup d'État militaire sanglant qui l'avait renversé le 30 septembre 1990.

d'après AFP

GÉORGIE

Chevardnadze en tête

Nettement en tête de l'élection présidentielle de dimanche, Edouard Chevardnadze a estimé hier que le résultat témoignait du soutien de ses compatriotes à son programme de libéralisation économique et à la stabilité politique. La commission électorale poursuit le dépouillement des bulletins de vote mais son président, Ivane Kiguradze, a déclaré hier que l'ancien chef de la diplomatie soviétique avait recueilli 70 p. cent des suffrages dans les régions où le décompte était terminé. Environ 62 p. cent des 3,2 millions d'électeurs inscrits ont voté, ce qui rend le scrutin valide. « Je suis heureux que le peuple géorgien ait accepté mon programme », a déclaré à la radio Edouard Chevardnadze.

d'après AFP

FRANCE

Attentats-accusations

Boualem Bensaïd, considéré comme un « donneur d'ordres » de la vague d'attentats en France depuis juillet, a été mis en examen hier à Paris par les juges d'instruction anti-terroristes. De source judiciaire, on précise qu'il est désormais accusé d'avoir participé au dernier attentat en date, contre le RER C entre Saint-Michel et la gare d'Orsay le 17 octobre, avec l'un des hommes interpellés à Villeneuve d'Ascq (Nord), Omar Allaoui. Boualem Bensaïd est également mis en examen pour l'attentat contre la station de métro Maison-Blanche du 6 octobre, l'attaque manquée contre le TGV Paris-Lyon du 26 août et ses relations avec le groupe lyonnais de Khaled Kelkal. Boualem Bensaïd, étudiant algérien de 28 ans, membre présumé du GIA, avait été arrêté mercredi soir à Paris alors qu'il venait de donner l'ordre au téléphone à trois complices de la région lilloise de commettre un attentat contre le marché populaire de Wazemmes, près de Lille.

d'après AFP

FRANCE

Procès Didier

Le procès de Christian Didier, meurtrier de René Bousquet (qui fut en 1942-43 chef de la police du régime collaborationniste français de Vichy), s'est ouvert hier devant la Cour d'assises de Paris. Cités par la défense, l'ancien ministre socialiste de la justice Henri Nallet et son ex-adjoint Georges Kiejman devaient se présenter mercredi à ce procès, devant s'achever vendredi. Les avocats de Didier ont été cités pour qu'ils s'expliquent sur les lenteurs de la procédure judiciaire menée contre Bousquet sous la présidence de François Mitterrand. Haut-fonctionnaire accusé de crimes contre l'humanité commis lors de l'occupation nazie, René Bousquet, devenu après guerre un homme d'affaires influent, fut notamment lié à François Mitterrand.

d'après AFP

Le monde se mobilise pour le processus de paix

Shimon Peres a montré sa détermination à appliquer le testament de Rabin

d'après AFP

JÉRUSALEM

Les obsèques de Yitzhak Rabin ont provoqué hier une mobilisation internationale sans précédent pour assurer la survie du processus de paix au Proche-Orient qu'incarnait le premier ministre israélien.

Pour la première fois en effet, la disparition tragique du prix Nobel de la paix assassiné samedi a rassemblé dans un même deuil, à Jérusalem, des dirigeants arabes, israéliens et du reste du monde.

Le président américain Bill Clinton a d'emblée souligné cette évidence. « Regardez bien cette image, cette image de dirigeants du Moyen-Orient et du monde rassemblés ici. C'est lui qui nous a rassemblés », a-t-il affirmé en désignant le cercueil du premier ministre assassiné.

Le président égyptien Hosni Moubarak, le roi Hussein de Jordanie, des dirigeants marocains, omanais, qatariotes et mauritaniens ont dû briser des tabous puissants pour venir à Jérusalem afin de s'incliner sur la dépouille d'un héros des guerres d'Israël.

Cependant, l'affliction commune des dirigeants internationaux était soutenue par une même préoccupation : que la mort de Rabin, tombé sous les balles d'un extrémiste juif, n'arrête pas le processus de paix auquel il a donné sa vie.

« Sa perte a porté un coup sévère à notre noble cause », a déclaré le président égyptien Hosni Moubarak. « Nous devons, en conséquence, redoubler d'efforts pour achever notre difficile mission — une paix juste », a-t-il dit.

« Ce n'est qu'en restant inébranlables dans la quête de cet objectif que nous honorerons la mémoire de ce héros tombé pour la paix », a ajouté le président Moubarak.

M. Clinton a assuré le peuple d'Israël qu'il bénéficierait de l'entier soutien de la superpuissance mondiale s'il persistait sur la voie de la paix.

« Si vous restez sur le chemin de la paix, je m'engage à ce que l'Amérique ne vous abandonne pas », a déclaré le président américain.

En réponse à ces appels, le nouvel

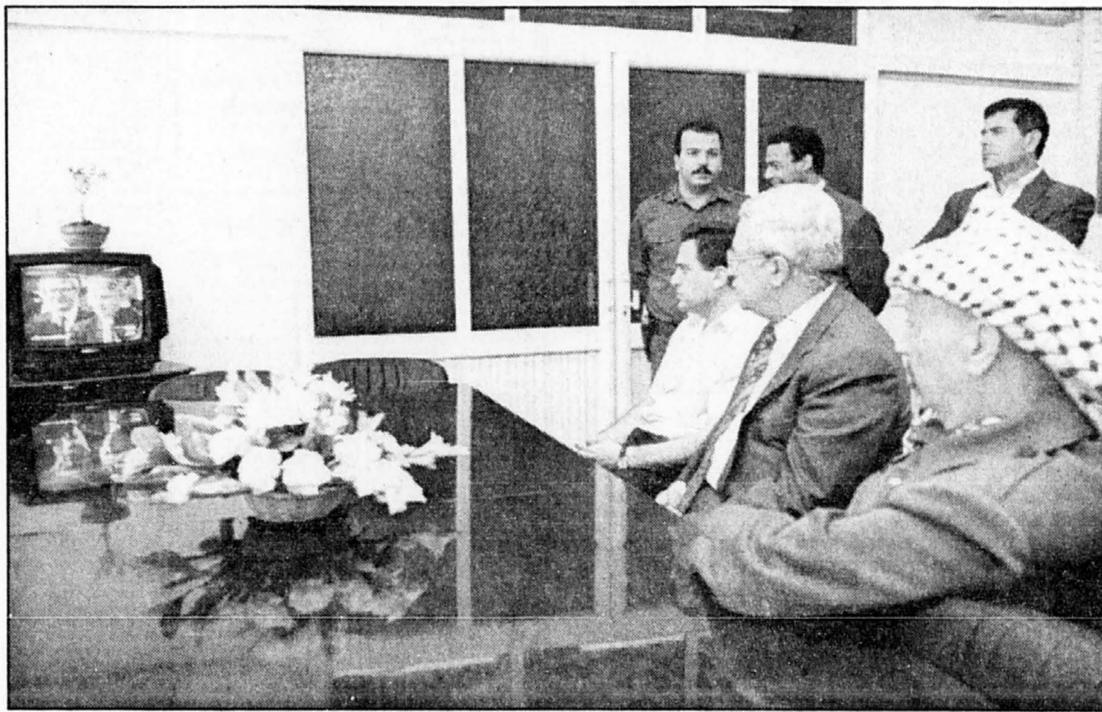


PHOTO AP

Le dirigeant palestinien Yasser Arafat a regardé les funérailles de Yitzhak Rabin à la télévision, même si une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) s'est rendue à Jérusalem. M. Arafat a expliqué son absence par des raisons politiques et de sécurité.

homme fort d'Israël Shimon Peres, lui aussi prix Nobel de la paix, a montré sa détermination à appliquer le testament de Rabin.

« Il est interdit d'hésiter » devant la paix, a-t-il dit. « Le Moyen-Orient se réveille, grâce à l'émergence d'une coalition de la paix, soutenue par une coalition mondiale comme le prouve toute l'assistance », a poursuivi M. Peres.

Cependant, malgré ces assurances, l'absence du dirigeant palestinien Yasser Arafat aux funérailles a montré de façon éclatante la fragilité de l'édifice

construit depuis deux ans.

Israël ne pouvait tout simplement pas supporter la présence de son ancien ennemi aux obsèques du dirigeant assassiné.

L'Autorité palestinienne de M. Arafat a néanmoins tenu à s'associer au deuil en déléguant quatre « ministres » aux funérailles.

L'autre grand absent était le président syrien Hafez al-Assad, avec lequel Yitzhak Rabin n'a jamais réussi à progresser sur la voie de la paix malgré quatre ans de négociations.

M. Peres pour sa part, qui brûlait de reprendre en main le dossier syrien que l'ancien premier ministre s'était réservé tous ces derniers mois, sera sans doute plus actif que Yitzhak Rabin à l'égard de Damas.

Mais le nouveau chef de gouvernement israélien doit, au moins jusqu'aux prochaines élections générales l'an prochain, tenir compte de l'équation parlementaire qui ne lui assure aucune majorité pour un retrait du Golan occupé, dont Damas exige la restitution en échange de la paix.

Les aveux d'Yigal Amir

d'après Reuter

TEL AVIV

Yigal Amir a avoué hier devant un tribunal de Tel Aviv avoir assassiné samedi soir le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, en affirmant : « J'ai agi seul mais peut-être avec l'aide de Dieu ».

Le magistrat devant lequel l'étudiant en droit a comparu a ordonné qu'il soit détenu pendant 15 jours.

Il devrait être jugé pour meurtre avec préméditation, tentative de meurtre contre l'un des gardes du corps de l'ancien premier ministre et participation à une organisation clandestine.

Selon des sources judiciaires, Yigal Amir risque la prison à vie.

La peine de mort, prévue en Israël pour les seuls crimes contre l'humanité, n'a été appliquée qu'une seule fois, contre Adolf Eichmann en 1962.

« La nation toute entière n'a pas prêté attention au fait qu'un État palestinien allait être créé. Je n'ai pas essayé de briser un processus de paix parce que le concept même de processus de paix n'existe pas. Il n'y a qu'un processus de guerre », a-t-il déclaré devant le tribunal.

« La nation ne prête pas attention au fait que le premier ministre ait été élu par 20 p. cent d'Arabes. J'étais au rassemblement (pour la paix de Tel Aviv). Il y avait 50 p. cent d'Arabes. Que fera-t-on quand il y en aura deux millions ici ? Donnerons nous notre État aux Arabes ? » a poursuivi le jeune militant d'extrême droite.

Le magistrat Dan Arbel a quant à lui affirmé : « Devant moi se tient un homme soupçonné d'un des crimes les plus graves jamais commis en Israël, peut-être le plus grave. Il avoue le meurtre du premier ministre Yitzhak Rabin (...). Il ne nie pas avoir prémédité son crime ni l'avoir commis en pleine possession de ses moyens ».

L'étudiant a également affirmé que la loi israélienne autorisait le meurtre de celui qui céderait de la terre à un ennemi, faisant allusion aux accords de paix conclus entre l'État d'Israël et l'OLP sur l'autonomie palestinienne dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

À l'issue de l'audience, un avocat choisi par la famille Amir a déclaré aux journalistes que le frère aîné de l'étudiant, Hagai, 27 ans, avait également été arrêté par la police.

► REPÈRES □ Cachemire

Société distincte ?

JOONEED KHAN

Étonnante manœuvre de l'Inde ce week-end autour de la guerre qui n'ose pas dire son nom dans l'État de Jammu et Kashmir, mais qui en six ans a fait selon les sources entre 12.000 et 40.000 morts, des civils pour la plupart : écartant samedi soir une tournée en Afrique, le premier ministre P.V. Narasimha Rao annonçait, depuis le Burkina Faso, qu'il était prêt à accorder une autonomie accrue à l'État stratégique de l'Himalaya et qu'il voulait y organiser des élections le mois prochain.

Le procédé, inusité de la part d'une puissance régionale comme l'Inde, a outragé l'opposition hindouiste dans le pays et surpris les observateurs de la politique indienne jusqu'à Montréal. Rao est un homme réputé froid et calculateur, pas un improvisateur : le fait qu'il ait lancé sa bombe de l'étranger laisse perplexe, surtout qu'il est ensuite rentré précipitamment à Delhi.

Intervenant dans la foulée du référendum québécois, l'initiative indienne sur le Cachemire est fort intéressante : c'est le seul des 24 États de la fédération indienne à compter une majorité de musulmans (plus de 80 p. cent des six millions d'habitants) ; et l'article 370 de la Constitution indienne lui accorde un « statut spécial » qui limite les pouvoirs du fédéral à la monnaie, la défense, la

politique étrangère et les communications.

Or, dans les faits, la pratique fédérale a constamment érodé ce « statut spécial » au point de rendre inopérante l'article 370. Les gouvernements élus du Cachemire ont été systématiquement « démis » par le fédéral et l'État a vécu la majeure partie des 45 années écoulées sous le régime du *President's Rule* — une prérogative du fédéral de nommer un administrateur direct dans un État à titre de représentant du président de l'Union indienne. Et l'opposition hindouiste à Delhi exige l'abrogation formelle de l'article 370.

Quant aux mouvements séparatistes du Cachemire, qu'il s'agisse de la Conférence pour la liberté (Hurriyat) ou du JKLF (Front de libération de Jammu et Kashmir), qui, coïncidence, ouvraient pour la première fois, dimanche à Delhi, un *Kashmir Awareness Bureau* afin de promouvoir leur cause, ils rejetaient comme « trop peu, trop tard » les offres de Rao. « Le gouvernement a toujours refusé de négocier et nous voulons désormais l'indépendance », a déclaré Yasin Malik, du JKLF. « Huit élections organisées entre 1947 et 1988 au Cachemire n'ont rien donné ; la question, désormais, c'est l'indépendance », a renchéri Shabir Shah, du Hurriyat.

Les partis nationalistes du Cachemire, la Conférence nationale de Farooq Abdullah et le Jamaat-e-Islami,

deux grandes formations « historiques » dans l'État, n'ont pas immédiatement réagi : ils veulent probablement voir si Rao est sérieux et s'il est capable de surmonter l'opposition des hindouistes du BJP et celle des 23 autres États à majorité hindoue à l'octroi d'un véritable « statut spécial » au Cachemire avant de s'engager. Rao avait déjà annoncé le 23 mai dernier qu'il voulait des élections au Cachemire, mais Farooq Abdullah, le premier ministre « suspendu », l'avait rabroué en exigeant une entente politique et économique avec Delhi avant et non après le scrutin.

Là s'arrête la comparaison avec le contentieux Québec-Canada. Ce qui est spécifique au Cachemire, c'est que l'Inde et le Pakistan se disputent le territoire depuis l'indépendance et la partition en 1947 : à l'issue d'une première guerre, l'Inde en occupait les deux tiers (143.000 km carrés) qu'elle incorporait à l'Union en 1953 par une « accession » formelle conclue entre Sheikh Abdullah, père de Farooq, et Jawaharlal Nehru, lui-même cachemirien ; et le Pakistan s'empara de 80.000 km carrés rebaptisés *Azad Kashmir* (Cachemire libre) avec deux millions d'habitants.

En outre, l'ONU s'en mêlait en imposant un cessez-le-feu (qui n'a pas empêché deux autres guerres indo-pakistanaïses depuis) et en reconnaissant par des résolutions de 1948 et 1949 le droit du peuple cachemirien à un référendum d'autodétermination. Référendum qui n'a pas eu lieu parce

qu'il postulait le retrait préalable des deux frères ennemis. Et aussi parce que le Cachemire a été et reste un enjeu stratégique pour l'Occident, les USA en tête, aux confins de la Chine et de l'Asie centrale, surtout que l'Inde et le Pakistan possèdent tous deux désormais le *know how* nucléaire.

Mais la démarche de Rao paraît liée à des calculs plus terre à terre : talonné par des échecs successifs, miné par des schismes et hanté par l'énorme coût social de ses mesures « néo-libérales », son Parti du congrès doit affronter l'électorat d'ici six mois. Rao doit à la fois récupérer l'électorat musulman et mettre fin à une guerre coûteuse en argent et en vies humaines ; s'il réussit à régler le conflit, ou à le calmer pour quelques mois, tant mieux. Il a déjà imposé le *President's Rule* sur l'État clé de l'Utter Pradesh et il exploite à fond les divisions du BJP hindouiste au Gujarat et au Maharashtra.

Et, au-delà du calendrier électoral, Rao, ou à tout le moins la caste des fonctionnaires de la diplomatie à Delhi, qui veulent voir l'Inde accéder au Conseil de sécurité de l'ONU comme membre permanent, savent que l'abcès du Cachemire, et les violations massives de droits de l'Homme par les forces armées, ternissent l'image et nuisent aux chances du pays. Quand au 50e anniversaire de l'ONU, Benazir Bhutto, du Pakistan, s'est prononcée à New York contre l'élargissement du club du veto, c'est d'ailleurs l'Inde qu'elle visait.